

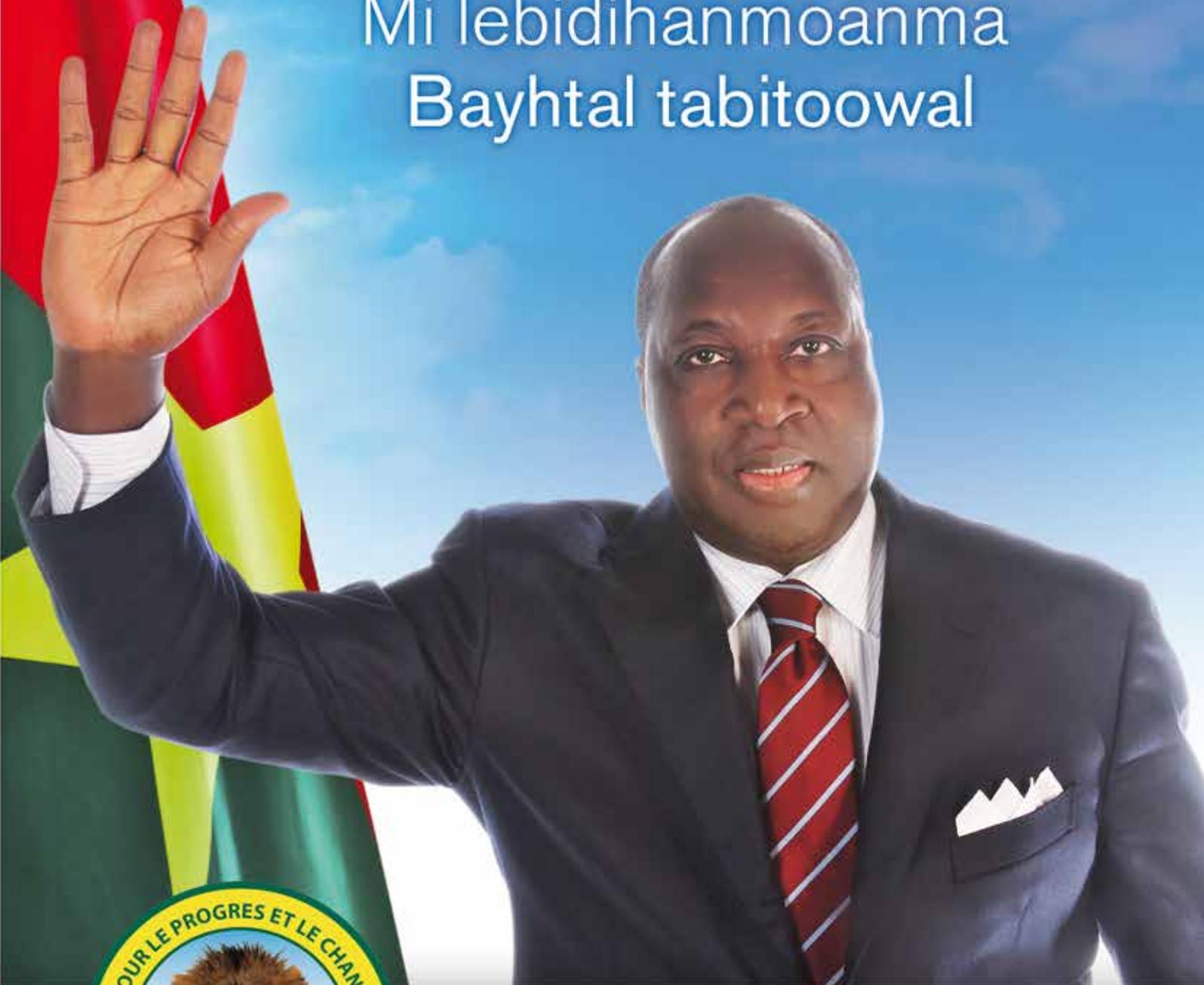
LE VRAI CHANGEMENT

Yélémani gnuma

Teek Songo

Mi lebidihanmoanma

Bayhtal tabitoowal



Le Projet de Société
de **Zéphirin DIABRE**

SOMMAIRE **03**

PREAMBULE **05**

INTRODUCTION **09**

PARTIE I : S'APPUYER SUR UNE VISION CLAIRE POUR CONSTRUIRE LE NOUVEAU BURKINA **10**

A. FAIRE DU BURKINDLIM, LE CREUSET DE NOS VALEURS, LE SOCLE DE NOTRE IDENTITE ET LA BOUSSOLE DE NOTRE DEVELOPPEMENT 11

B. REFONDER NOTRE MODELE DE GOUVERNANCE SOCIO-POLITIQUE 12

C. PROMOUVOIR UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT, CENTRE SUR LES BESOINS ELEMENTAIRES DE NOS POPULATIONS 16

D. RECONSTRUIRE LA SOCIETE, POUR EN FAIRE UN NOUVEL ESPACE DE DIGNITE ET DE SOLIDARITE 24

PARTIE II: NOUS ATTAQUER RESOLUMENT A NOS URGENCES ET A NOS PRIORITES **26**

A. REpondre aux aspirations de notre jeunesse, qui est notre capital, notre défi et notre avenir. 27

B. FAIRE DE LA FEMME, LA PREMIERE LOCOMOTIVE DE NOTRE DEVELOPPEMENT 34

C. VALORISER LE TROISIEME AGE, GARDIEN DE NOS VALEURS, MEMOIRE DE NOTRE HISTOIRE 38

D. RESOUDRE DEFINITIVEMENT LA QUESTION ENERGETIQUE 39

E. ASSURER A TOUS LES BURKINABE L'ACCES A DES SOINS DE QUALITE ET AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE 42

F. METTRE EN ŒUVRE UNE NOUVELLE POLITIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 43

G. APPORTER DES SOLUTIONS RAPIDES ET CONCRETES A LA QUESTION DU LOGEMENT 45

H. RELEVER DE MANIERE SUBSTANTIELLE LE POUVOIR D'ACHAT DES MENAGES 46

I. LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA CORRUPTION ET L'IMPUNITE 47

J. VEILLER A ASSURER UNE MEILLEURE SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS 48

K – REPENSER NOTRE POLITIQUE DE DEFENSE NATIONALE 50

PARTIE III : DEVELOPPER RESOLUMENT LES PILIERS DE NOTRE PROSPERITE **52**

A. LANCER UNE REVOLUTION AGRICOLE POUR ASSURER A CHAQUE BURKINABE TROIS REPAS PAR JOUR, ET POUR ACCROITRE NOS RECETTES D'EXPORTATION 53



B. LANCER UNE REVOLUTION INDUSTRIELLE, POUR OFFRIR DES EMPLOIS DURABLES AUX BURKINABE	57
C. AUGMENTER LA PRODUCTIVITE DES SECTEURS DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	60
D. DOTER NOTRE PAYS D'INFRASTRUCTURES MODERNES POUR ASSURER SON DESENCLAVEMENT	61
E. GERER NOS RESSOURCES MINIERES POUR LE BENEFICE DES POPULATIONS BURKINABE	63
F. FAIRE DE L'ARTISANAT, DE LA CULTURE ET DU TOURISME UNE NOUVELLE MINE DE DEVELOPPEMENT	66
G. METTRE EN ŒUVRE UNE NOUVELLE POLITIQUE DU SPORT	67
H. MIEUX EXPLOITER LE POTENTIEL ECONOMIQUE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	68
I. TRANSFORMER NOTRE DIPLOMATIE EN UNE VERITABLE DIPLOMATIE DE DEVELOPPEMENT	70
J. ASSOCIER NOTRE DIASPORA A NOTRE EFFORT DE DEVELOPPEMENT	72
PARTIE IV : LE FINANCEMENT DU PROGRAMME	74
i. CE QU'IL COUTE FINANCIEREMENT	
ii. CE QU'IL RAPPORTE ECONOMIQUEMENT ET SOCIALEMENT	75
iii. COMMENT EST-IL FINANCE ?	76
CONCLUSION	78
ANNEXES	80
I. BUDGET DU PROGRAMME (2016-2020) : 15 629,32 MILLIARDS DE FCFA	
II. REPARTITION DU BUDGET DU PROGRAMME (2016-2020)	
III. NOTES SUR LES RESULTATS DE LA MODELISATION [BAYIRI- VERSION DU 04 AOUT 2015]	



PRÉAMBULE

Peuple du Burkina Faso, chers compatriotes !

Notre pays bien-aimé le Burkina Faso s'apprête à vivre **des élections couplées**, présidentielles et législatives, qui mettront fin à la **période de transition** dans laquelle nous nous sommes engagés depuis novembre 2014 et qui consacreront le retour à la normalité constitutionnelle.

Cette transition elle-même fait suite à l'insurrection populaire historique menée par notre vaillant peuple, avec au premier rang sa jeunesse, contre un régime qui s'est obstiné à vouloir modifier **notre Loi fondamentale** pour s'offrir un pouvoir à vie.

Nous avons tous vécu les journées historiques des 30 et 31 octobre 2014 et du coup d'État du 16 septembre 2015. Elles ont été le point d'orgue d'un combat engagé depuis **2013 contre la mise en place du Sénat, contre la modification de l'article 37 de notre Constitution**. A ces occasions, nous avons donné la preuve au monde entier que le peuple burkinabè est un grand peuple.

Le destin m'a placé au cœur de cette lutte en tant que leader d'un parti d'opposition, l'Union pour le Progrès et le Changement (UPC). La fonction de Chef de File de l'opposition que j'occupais au moment de tous ces

événements, je la dois à votre confiance exprimée lors des élections couplées (législatives et municipales) de 2012.

A ce poste, j'ai œuvré pour que notre opposition reste unie dans sa diversité et ses différences et crédible aux yeux de notre opinion. En restant soudée autour d'un objectif commun, en expliquant mieux ses positions politiques à notre peuple, en évitant les revirements opportunistes et en faisant preuve de responsabilité au cours de ses manifestations publiques, l'opposition a changé son image aux yeux des Burkinabè et a gagné leur confiance. C'est pourquoi ils l'ont suivie.

La marche radiieuse de notre transition a été malheureusement handicapée par de nombreuses épreuves politiques dont la plus douloureuse fut sans doute le putsch avorté du 16 septembre 2015 conduit par des nostalgiques de la restauration. Une fois de plus en se mettant debout, notre peuple, et surtout sa jeunesse, a fait échec à cette forfaiture. Aux martyrs d'octobre 2014 viennent s'ajouter ceux de septembre 2015. Tous ces martyrs nous lèguent un testament, sous la forme d'une interpellation forte qui nous condamne à réussir.

C'est pour apporter le changement à notre pays et aussi en réponse à l'appel de ce testament que j'ai décidé d'être candidat à l'élection présidentielle.

Je le fais parce que, pour moi, il s'agit du Burkina Faso et de son avenir. Mon destin personnel et mes légitimes ambitions d'être humain sont peu de choses face au destin de notre pays et au bonheur de son peuple.

Je rentre dans cette campagne en restant convaincu que nous sommes un grand Peuple ; que nous devons rester un grand Peuple et ouvrir dans l'unité de grands chantiers pour poursuivre la construction de l'Etat moderne burkinabè et faire de cela un acquis pour les générations présentes et futures dans un contexte de prospérité partagée.

C'est une tâche urgente et permanente qui doit rassembler tous les Burkinabè autour de nos valeurs essentielles.

Pour réussir ce pari et faire véritablement émerger un Burkina nouveau, je propose un **VRAI CHANGEMENT**. Ce **VRAI CHANGEMENT** s'appuie sur une vision, dont l'un des éléments cardinaux est le « **Burkindlim** » que j'entrevois comme notre philosophie nationale et que je propose comme creuset de nos valeurs, socle de notre identité collective et boussole de notre développement.

Cette philosophie nationale dans ma vision côtoie trois éléments fondamentaux que sont : la refondation de notre modèle de gouvernance sociopolitique, la promotion d'un nouveau modèle de développement centré sur les besoins élémentaires de nos populations et la reconstruction de notre société pour en faire un nouvel espace de dignité et de solidarité. Les défis que doit relever notre pays sont très nombreux.

Pour moi, plus que des priorités, il s'agit d'urgences en direction desquelles je compte diriger mon action :

- Répondre aux aspirations pressantes de notre jeunesse qui est notre capital, notre défi et notre devenir ;
- Faire de la femme, la première locomotive de notre développement ;
- Résoudre définitivement la question énergétique ;
- Assurer à tous les Burkinabè l'accès à des soins de qualité et aux services de base ;
- Lutter efficacement contre la corruption et l'impunité ;
- Mettre rapidement en œuvre une nouvelle politique de l'eau et de l'assainissement ;
- Relever de manière substantielle le pouvoir des ménages pour leur permettre un niveau de vie décent ;

- Apporter des solutions rapides et concrètes à la question du logement ;
- Assurer une meilleure sécurité des personnes et des biens ;
- Repenser notre politique de défense nationale pour doter notre pays d'une armée républicaine, organisée, disciplinée et professionnelle.

Pour relever tous ces défis, je suis conscient que je dois doter notre pays d'une nouvelle économie moderne, prospère et inclusive. C'est pour cela que j'actionnerai les principaux leviers de notre prospérité. Je dynamiserai les fondations **de notre croissance économique en opérant une transformation structurelle réussie à travers la révolution verte dans l'agriculture et une industrialisation graduelle, large et maîtrisée**. J'accroîtrai ainsi nos exportations et ouvrirai des opportunités économiques à tous les Burkinabè.

Je veux que notre pays prenne lui-même pleinement en main son destin.

Je veux assurer une véritable indépendance de notre pays en augmentant graduellement la part des ressources propres dans le budget de l'Etat. Dans le même état d'esprit, **j'engagerai aussi avec mes pairs de la sous-région le processus, longtemps attendu quoique vital, de la création d'une nouvelle monnaie communautaire dans le cadre de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).**

J'ai toujours pensé que notre développement gagnerait à être plus égalitaire. Je suis déterminé à combattre les inégalités à la fois pour des raisons d'éthique, d'efficacité économique et de stabilité sociale.

Sous mon magistère, la course vers la prospérité économique, en plus d'être sociale, sera aussi un parcours « vert ». **Je concevrai une stratégie spécifique pour préciser et permettre la meilleure matérialisation de cette vision verte.**

Mes chers compatriotes,

Vous suivez mon parcours politique depuis un certain temps. Je sais que je vous ai déjà convaincu, que je suis dans cette lutte politique pour que vos vies soient des plus heureuses et que tous les rêves soient à la portée de nos enfants.

Le président que je serai, par la force de votre seule volonté inébranlable pour le vrai changement, veillera personnellement, sur le terrain, sur le travail qui est fait pour que la vie des femmes et des hommes change pour le meilleur. **Je me battrais avec passion, énergie et intelligence pour le bien-être de chaque Burkinabè. Ma présidence sera votre présidence.**

Je voudrais aussi vous dire que je serai un président à votre écoute, communiquant de façon régulière et entretenant une relation de confiance avec son peuple. **Je combattrai le culte de la personnalité, je sanctionnerai sévèrement le délit d'apparence, je mettrai fin à l'impunité et je soutiendrai les citoyens et le pouvoir judiciaire dans la recherche de la vérité et de la justice sur tous les crimes odieux qui ont terni l'image de notre chère Patrie.**

Je traiterai de manière équitable toutes les régions, provinces et villages en matière d'allocation des ressources. Je serai exclusivement guidé par la recherche du bien-être pour le plus grand nombre et la protection des plus vulnérables d'entre nous. Seuls prévaudront les critères de compétence dans le choix des chefs d'institutions et d'entreprises publiques, et ce pour des durées limitées, tandis que la transparence et l'intégrité seront les maîtres mots dans la gestion publique en général, y compris dans la passation des marchés publics, l'octroi des licences d'exploitation et l'allocation des bourses d'études aux étudiants.

Pourquoi moi, Zéphirin DIABRÉ, je dois mériter votre confiance ?

Parce que j'aime mon pays, je connais ses problèmes et je pense avoir les solutions.



De Fougou, berceau de ma famille où ma généalogie s'est construite, à Ouagadougou où j'ai grandi et fait l'école, en passant par toutes les localités que les pérégrinations administratives de mon père m'ont permis de découvrir, j'ai développé un amour charnel pour notre pays. Mon appartenance à son paysage ne s'est jamais démentie, malgré mes séjours à l'étranger, comme étudiant ou comme fonctionnaire international. Aujourd'hui, je me sens lourdement endetté envers lui, parce qu'il m'a beaucoup donné. C'est maintenant à mon tour de payer ma dette et de lui faire don de ma personne, de mes compétences et de mes réseaux relationnels.

Universitaire, je connais bien les problèmes de nos universités et de notre système éducatif. Demain, je pourrai y apporter les réponses les plus idoines, garantissant les meilleures conditions de vie et de travail aux écoliers, élèves, étudiants et aux enseignants qui méritent toute notre reconnaissance.

Ancien élu, je connais d'une part, les difficultés quotidiennes des populations dans les contrées les plus reculées, et d'autre part, les dysfonctionnements de notre Assemblée Nationale pour légiférer sur les lois appropriées à même de s'attaquer à ces défis.

Ancien haut cadre du secteur privé, tant à l'intérieur du pays qu'à l'international, j'ai une connaissance très forte de l'économie réelle du Burkina Faso, des enjeux économiques liés à la mondialisation et un sens aigu des initiatives qu'il faudra prendre pour libérer l'esprit d'entreprise, créer les richesses et générer des milliers d'emplois décents pour les Burkinabè.

Ancien fonctionnaire international, je serai à l'aise pour travailler en bonne intelligence avec les différents partenaires au développement pour tirer le maximum de profit pour le peuple burkinabè.

Ancien ministre et ancien président d'institution publique nationale, je connais l'Etat et ses rouages, j'ai l'expérience de la gestion gouvernementale, de la conception et la mise en œuvre des politiques publiques, de la gestion des projets, de la gestion des femmes et des hommes. Je n'aurai pas besoin d'une période d'initiation ni d'apprentissage. Je serai opérationnel dès le premier jour ! Et je mettrai cette somme d'expériences au service d'une gouvernance irréprochable.

Enfin, parce qu'en tant que fils du Burkina Faso, marqué par la fibre patriotique et un amour sans faille pour tous les Burkinabè, je nourris le secret espoir de léguer quelque chose de grand à la postérité. **Je souhaite que les historiens écrivent un jour, que le Burkina Faso a eu un digne fils qui se nommait Zéphirin DIABRÉ, et que ce digne fils a réalisé de grandes choses pour son pays et apporté le bonheur à ses compatriotes.**

C'est pourquoi, je vous invite, mes chers compatriotes, à rester à mes côtés pour m'apporter votre énergie et vos idées, en vue d'enrichir toujours plus mon programme pour le Burkina Faso et surtout le rendre opérationnel.

Je suis convaincu, qu'ensemble, nous pouvons amorcer un nouveau tournant dans la marche radieuse de notre pays et que nous irons loin, tous ensemble, sur le chemin de la prospérité et du bien-être pour toutes et tous.

Le Vrai Changement, c'est maintenant ou jamais !

Docteur Zéphirin DIABRÉ

INTRODUCTION

Mon projet de société se définit comme un programme pour apporter le vrai changement en réponse aux aspirations du peuple burkinabè.

Ce projet de société repose d'abord sur une vision forte, qui comprend une proposition de philosophie nationale (**le « Burkindlim »**), un modèle de gouvernance socio-politique, un modèle de développement socio-économique et la construction d'une nouvelle société voulue et acceptée par tous (**1^{ère} partie**).

Il s'articule ensuite, autour des priorités et urgences qui assaillent les citoyens burkinabè et dont la résolution sera la seule vraie indication que nos compatriotes accèdent au progrès (**2^e Partie**).

Ce projet de société évoque aussi les piliers de notre prospérité que nous entendons actionner. Ils sont nombreux et englobent l'agriculture, l'élevage, l'industrie, les mines, les infrastructures de transport, la culture et l'artisanat, les technologies de l'information et de la communication, une diplomatie de développement et le concours de notre diaspora (**3^e Partie**).

Enfin, ce projet de société indique la manière dont seront financées les différentes actions au cours des cinq premières années de mon mandat. Ce programme de financement indique clairement les ressources à mobiliser, comment les mobiliser et les utilisations qui en seront faites (**4^e Partie**).



PARTIE I : S'APPUYER SUR UNE VISION CLAIRE POUR CONSTRUIRE LE NOUVEAU BURKINA



Pour reconstruire le Burkina que notre peuple attend, je serai guidé par une vision qui s'articule autour de quatre (04) fondements : le « **Burkindlim** », le modèle de gouvernance sociopolitique, le modèle de développement socio-économique et le modèle sociétal.

A. FAIRE DU BURKINDLIM, LE CREUSET DE NOS VALEURS, LE SOCLE DE NOTRE IDENTITÉ ET LA BOUSSOLE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

Notre identité nationale tire son essence de la cristallisation d'un ensemble de valeurs sociales et cardinales découlant de nos ascendants. Cette pépite identitaire appelée « **Burkindlim** » va redevenir avec moi, l'idéal-type servant de référence pour vivre ensemble et développer notre pays. En partant des fondements de notre « **Burkindlim** », je propose des réformes et des actions en vue de la transformation structurelle de notre société.

A.1- Les fondements de notre Burkindlim

L'observation des exemples de progrès et de développement survenus dans le monde révèle que les pays qui ont réussi, sont toujours guidés par une philosophie nationale, qui fait la synthèse de leur vision et de leur ambition collective, qui puise ses sources dans leur histoire et leur culture et qui définit en même temps leur identité nationale. Les pays asiatiques peuvent, de ce point de vue, être cités en bon exemple. Ils ont réussi à épouser ainsi la modernité sans perdre leur âme.

Pour moi, le lien entre l'identité nationale, avec la philosophie qui la sous-tend, et le développement mérite d'être au cœur de nos préoccupations. En effet, les échecs que nous connaissons sur le chemin du progrès s'expliquent aussi par le fait que nous n'arrivons pas à nous rassembler derrière un référentiel commun, et que les modèles de développement que nous appliquons sont extravertis.

Au lendemain des indépendances, comme dans beaucoup de pays francophones, nous sommes tombés dans le piège de l'acculturation et nous nous sommes mis dans la tête que tout ce qui venait de dehors était mieux que ce qui provenait de chez nous. Il a fallu attendre la révolution d'août 1983 pour que la réaffirmation de notre honneur et de notre dignité deviennent plus explicites. Notre pays a changé de nom pour s'appeler « **Patrie des Hommes Intègres** » comme pour dire que c'est l'intégrité qui nous caractérisait le mieux. Mais la vision était parcellaire, car une identité, une philosophie nationale est beaucoup plus large qu'un seul attribut.

Au moment où doit commencer la construction démocratique d'un Burkina nouveau, je pense utile et urgent de rouvrir le chantier.

Pour moi, le « Burkindlim » se construit autour d'un certain nombre de piliers qui convergent pour lui donner sa substance et sa force :

- Nos diversités historiques qui forment ensemble notre Histoire commune.
- Notre culture et nos croyances : nos croyances traditionnelles cohabitent avec notre foi religieuse dans une harmonie parfaite, toute chose qui révèle notre degré de tolérance. Dans un monde où la religion peut être une source de conflit, notre manière de faire mérite d'être saluée et préservée. Notre culture a parfois des prolongements dans le mode d'administration de nos territoires. Chefferie de village et chefferie de terre sont les dépositaires les plus répandus de l'autorité coutumière et socio politique.



- Nos valeurs qui forgent notre vision de la vie et du monde : elles sont nombreuses ; l'intégrité est sans doute la plus connue; mais elle n'est pas la seule. Elle s'ajoute à d'autres qui constituent la longue liste des valeurs que nos ancêtres, toutes ethnies confondues, ont toujours magnifiées et prônées et surtout appliquées : l'amour de la patrie, le courage, la liberté, le travail, la solidarité, la sobriété, la tolérance, le pardon et le dialogue.
- Nos comportements et habitudes de vie, y compris la pratique de nos langues, la célébration de nos faits culturels, etc.

Je prévois une série d'actions et de réformes pour soutenir l'enracinement de notre philosophie nationale et dont les principales sont les suivantes :

A.2 – Les réformes et actions proposées

- Convocation d'une **Conférence Générale de la Nation** pour définir, préciser et adopter le « **Burkindlim** » comme Philosophie Nationale ;
- Rédaction d'un **manuel du « Burkindlim »** qui servira de référence à tous les citoyens ;
- **Elaboration d'un manuel didactique sur le « Burkindlim »** qui servira de support pour l'enseignement et la formation de la jeunesse ;
- Création d'une **chaîne publique de radio et télévision éducative** qui va promouvoir le « **Burkindlim** » en diffusant en permanence des programmes sur notre histoire, notre culture et celle des autres pays d'Afrique et de la Diaspora africaine ;
- **Promotion permanente de nos signes culturels dans la vie publique** : tenues vestimentaires nationales, cuisines locales, etc. ;
- **Promotion de nos langues nationales** ;
- **Systématisation de l'alphabétisation en langues nationales** dans nos écoles, à côté du français, chaque élève faisant le choix d'une langue ;
- Instauration d'une **journée nationale du « Burkindlim »** ;
- Création de **centres culturels burkinabè** dans les pays étrangers où réside notre diaspora;
- **Institutionnalisation de Camps Vacances Civisme et Reboisement (CVCR)** pour les scolaires et les universitaires chaque année sur toute l'étendue du territoire ;
- Redéfinition de **la place et du rôle de la Chefferie coutumière**.

A côté de la philosophie nationale, ma vision a un deuxième pilier important : c'est mon modèle de gouvernance sociopolitique.

B. REFONDER NOTRE MODÈLE DE GOUVERNANCE SOCIO-POLITIQUE

A travers un dialogue national permanent, je propose de rendre notre démocratie républicaine et citoyenne en renforçant les pouvoirs du parlement, en rendant la justice indépendante, l'administration neutre et efficace et en donnant un nouveau visage à la décentralisation.

B.1. Une Nouvelle Démocratie Républicaine et Citoyenne

Le système politique que la population insurgée des 30 et 31 octobre a balayé était porteur d'un lourd déficit de gouvernance lié principalement au dysfonctionnement des institutions, à la qualité et à l'éthique des acteurs qui animaient la scène politique. Ces insuffisances institutionnelles et humaines se conjuguèrent pour faire du Burkina Faso un leurre de gouvernance, une démocratie d'apparence. Les structures dites démocratiques étaient conçues pour séduire l'opinion internationale. L'objectif principal de l'ancien système politique était de perpétuer le pouvoir en place et d'empêcher l'alternance. Il s'agira pour moi de reconstruire notre système politique.

Le point de départ de cette reconstruction sera l'**adoption d'une nouvelle constitution** qui permettra de renforcer la démocratie. Celle-ci s'articule autour d'un certain nombre de piliers importants auxquels je crois fortement et qui vont guider mon action de refondation politique :

- la **Liberté de l'Engagement politique et le Pluralisme politique**, dans le respect des lois de la République ;
- le consensus sur les **conditions d'exercice de l'activité politique** ;
- l'organisation **d'Élections pluralistes, libres, transparentes et équitables**, comme la formule appropriée pour recueillir l'avis du peuple. Je vais poursuivre le renforcement du système électoral. L'organisation des élections sera exclusivement confiée à une véritable **Administration Electorale Indépendante**. Celle-ci disposera d'une réelle autonomie de pouvoirs élargis et de moyens importants, notamment un personnel permanent et compétent. La lutte contre la fraude et la corruption électorales sera renforcée ;
- la limitation stricte des pouvoirs du Président du Faso, **contrebalancés par un parlement fort et une justice vraiment indépendante, pour éviter d'en faire un monarque constitutionnel** ;
- la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux quinquennats et **le verrouillage de l'article 37 de la Constitution qui ne pourrait plus être modifié ni par voie parlementaire, ni par voie référendaire** ;
- **la séparation effective des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire** ;
- **l'extirpation pure et simple du projet de Sénat initié par l'ancien régime** pour permettre le retour au monocaméralisme ;
- **l'existence d'une opposition responsable** : fondé sur mon expérience de Chef de file de l'opposition politique, mon avis est que la force d'une démocratie se mesure au sérieux de son opposition;
- **un conseil constitutionnel indépendant** : le conseil constitutionnel sera réformé pour le soustraire à l'influence du politique. Pour ce faire, à côté des membres proposés par l'exécutif et par le législatif, siégeront des membres issus des corps à compétence juridique: magistrature, ordre des avocats, corps des professeurs titulaires de droit. De plus, ce nouveau conseil agira de manière démocratique pour élire son président, en lieu et place de la nomination qui a cours actuellement ;
- **la participation citoyenne qui va s'appuyer sur la force des organisations de la société civile**.

Dans cette nouvelle démocratie, le Parlement aura un rôle important à jouer.

B.2 – Un nouveau Parlement pour un nouveau rôle

L'importance du Parlement dans une démocratie n'est plus à démontrer. Expression de la

représentation nationale, le Parlement nouveau que je propose verra sa **fonction de législation renforcée**, avec des dispositions pour **promouvoir et favoriser les propositions de lois**. Il en est de même pour son **pouvoir de contrôle de l'action gouvernementale** qui sera systématisé et étendu à de nouvelles questions comme la nomination des membres du gouvernement, des Présidents d'institution et des responsables des entreprises à caractère stratégique.

A côté d'un parlement aux pouvoirs élargis, mon modèle de gouvernance reposera aussi sur une justice indépendante et intègre.

B.3 – Une justice indépendante et intègre, instrument de lutte contre la mal gouvernance et l'impunité

Comme l'ont éloquemment démontré les participants au dernier forum national sur la justice, notre pays est malade de sa justice. **J'adhère au pacte national conclu lors de ces assises et je prends l'engagement de mettre en œuvre ses recommandations**. Le chantier de rénovation en la matière sera très vaste et comprendra entre autres les axes suivants :

- **un nouveau code civil ;**
- **une meilleure formation et un meilleur équipement des magistrats ;**
- **un renforcement de l'indépendance de la justice ;**
- **un code de déontologie ;**
- **une justice de proximité ;**
- **une nouvelle justice de conciliation à la base avec la mise en place des Comités Villageois de Conciliation (CVC),** animés par des sages sélectionnés selon une procédure spéciale, et dont le rôle sera de se saisir des conflits qui naissent au niveau des villages et de travailler à leur résolution pacifique ;
- **une justice accessible à tous les Burkinabè.**

Munis de cette nouvelle justice, mon action contre l'impunité sera sans faille. Cette nouvelle justice sera l'alliée d'une nouvelle administration de neutralité, d'efficacité et de probité.

B.4 – Une administration de neutralité, d'efficacité et de probité

Notre administration doit redevenir impartiale, cultiver l'excellence, se remettre au service de tous et ne plus être l'objet de manipulations par le parti politique qui a les rênes du pouvoir.

Pour favoriser le passage d'une administration de gestion politisée à une administration de développement, je compte mettre en œuvre les actions suivantes:

- l'interdiction absolue des activités politiques au niveau de l'administration ;
- l'interdiction de promotion à caractère purement politique ;
- l'ouverture progressive à appel à candidature de tous les postes de chefs de service, directeurs de services et directeurs généraux.
- l'amélioration de la gestion courante par une réorganisation du système de répartition des compétences ;
- la révision des textes statutaires ;
- la mise en place d'un système de gestion prévisionnelle des effectifs ;
- la restauration du principe d'égalité devant l'administration publique ;

- la moralisation de la vie publique à travers un code d'éthique et une sensibilisation ardue ;
- la dotation de l'administration d'agents techniquement compétents et consciencieusement doués ;
- l'informatisation du traitement et de l'avancement des agents de l'Etat ;
- la réduction du train de vie de l'Etat : frais de carburant, de téléphone, achat de véhicules, missions à l'étranger, activités improductives, frais de transport, etc.

Comme l'administration, j'ai fait le constat que notre processus de décentralisation a besoin d'un nouveau souffle.

B.5 : Une nouvelle décentralisation

En lieu et place de la déconcentration politico-administrative qui est servie actuellement, je vais faire de la décentralisation l'axe fondamental de la démocratie à la base et du développement local. Mais dans le présent paragraphe, je traite uniquement de la dimension politico-administrative de la décentralisation. La dimension économique sera abordée dans le cadre de mon modèle de développement socio-économique.

Pour que nos collectivités territoriales deviennent des lieux de véritable démocratie locale, je ferai les réformes suivantes :

- approfondissement de notre modèle de décentralisation afin de rendre effective la communalisation intégrale ;
- relecture du code général des collectivités territoriales en vue de repenser le transfert des compétences ;
- élargissement de la rencontre annuelle des maires aux gouverneurs de région, et sa tenue sous la présidence effective du Chef de l'Etat. Ces rencontres inscriront systématiquement à leur ordre du jour, le point sur le transfert des compétences ;
- formation et sensibilisation des élus locaux sur leur rôle ;
- appui de la décentralisation par une réelle déconcentration : les autorités déconcentrées, nommées par le pouvoir central, ne doivent pas être des concurrents des élus locaux. A contrario, les autorités déconcentrées doivent jouer un rôle d'accompagnement et d'appui à la décentralisation ;
- la gouvernance des régions par des Gouverneurs élus par les conseillers régionaux, eux-mêmes, élus au suffrage direct. Le Gouverneur élu présidera le Conseil régional ;
- implication des populations dans la vie locale, en faisant notamment la promotion des budgets participatifs et en instaurant des séances de compte rendus aux citoyens. Je compte traduire les budgets et les rapports d'exécution en langues locales ;
- l'effectivité de la création des communautés de communes telle qu'encouragée par l'article 130 du code général des collectivités territoriales. Dans le même esprit, je ferai de la province une communauté de communes relevant de son ressort territorial, afin de mieux gérer les dossiers et les investissements qu'une seule commune ne peut faire, par exemple, la construction des routes intercommunales ;
- la réorganisation de la fonction publique territoriale, pour garantir aux agents une véritable carrière digne de ce nom. Les fonctionnaires régionaux et communaux feront l'objet de la même attention que les agents de l'administration centrale ;
- la promotion de la fonction de la ville (la salubrité, de la sécurité, etc.) ;

- l'audit sur l'occupation des espaces verts, des réserves administratives et foncières en milieu urbain et les conditions d'acquisitions foncières en milieu rural ;
- la promotion de l'organisation de salons, séminaires ou festivals dans les autres régions autres que le Centre, afin de créer des occasions de stimulation économique ;
- enfin, la soumission des élus à un code de déontologie strict, qui leur fera obligation entre autres, de déclarer leur patrimoine en début et en fin de mandat.

A mon avis, toutes ces réformes envisagées ne peuvent prospérer sans un dialogue national permanent.

B.6- Un dialogue national permanent

En tant que citoyens d'une même nation, nous devons nous parler, dialoguer autour des questions qui nous concernent tous. Pour cela, je vais instituer une Conférence Générale de la Nation (CGN) qui se tiendra tous les deux ans, et qui sera l'instant et le lieu d'un grand débat national sur la vie de notre pays.

A côté de ce dialogue national, je renforcerai les cadres sectoriels de dialogue, notamment ceux ayant trait aux questions économiques et sociales.

Dans cet esprit, le Conseil Economique et Social (CES) sera réformé, pour être le lieu d'une véritable interaction tripartite (Etat, Secteur privé et Syndicats) et mieux contribuer à l'éclosion d'un environnement socioéconomique propice à la bonne marche de notre effort de développement. La Présidence du CES sera assurée de manière tournante pendant trois ans, par l'Etat, le secteur privé et les syndicats. Sous la responsabilité du CES, les rencontres Etat/ Secteur privé seront formalisées dans un nouveau cadre annuel, la Conférence Economique Nationale (CEN) qui sera le lieu de discussion autour des questions entrant dans le cadre de la transformation structurelle de notre économie.

Dans le même esprit, les rencontres Etat/Syndicats se feront désormais dans le cadre annuel d'une Conférence Nationale du Travail (CNT), qui débattrà de toutes les questions touchant aux relations de travail dans notre pays.

Je vais promouvoir le dialogue, parce que nous savons que les solutions pour sortir notre pays de sa situation chaotique doivent provenir de tous les Burkinabè. Je suis donc condamné à rassembler. C'est ce qui fera le succès de mon modèle de développement socio-économique.

C. PROMOUVOIR UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT, CENTRE SUR LES BESOINS ELEMENTAIRES DE NOS POPULATIONS

Les références, base de mon modèle de développement, me permettent de définir nos ambitions et nos objectifs de développement ainsi que nos instruments de mise en œuvre en vue de la transformation structurelle de notre économie.

C.1 – MES REFERENCES

Aucun modèle de développement ne sort entièrement du néant. Le mien est influencé par

plusieurs références. Certaines proviennent de notre philosophie nationale qui nous enseigne de savoir compter d'abord sur nos propres forces. D'autres sont issues des consensus établis sur le plan international et dont l'expression la plus récente est celle du Développement Humain Durable, déclinée à travers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), lesquels viennent d'être remplacés par les Objectifs de Développement Durables (ODD). De plus, je prends en compte les échecs et les insuffisances des politiques de développement mises en œuvre dans notre pays, notamment la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD).

C.2 : MES AMBITIONS ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

J'ai des ambitions claires de développement et des objectifs à l'horizon 2020, date de la fin de mon premier mandat.

Je compte faire passer l'Indice de Développement Humain (IDH) du Burkina Faso de 0,343 en 2014 à au moins 0,45 à l'horizon 2020. Cela implique de :

- augmenter de 40% le revenu par tête d'habitant d'ici à 2020, en ayant un taux de croissance moyen à deux chiffres. Ce revenu était de 458 706 F CFA en 2014. Nous voulons le porter à environ 640.000 F CFA en 2020 ;
- réduire de 80%, entre 2015 et 2020, la proportion de la population qui souffre de la faim grâce à la révolution agricole : nous comptons assurer à chaque famille les trois (03) repas par jour ;
- donner, d'ici à 2020, à tous les enfants, garçons et filles, jusqu'à 16 ans, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires et contribuer ainsi au développement du capital humain ;
- éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2020 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2025 au plus tard ;
- réduire d'au moins de moitié, entre 2016 et 2020, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans qui était de 65 pour 1000 en 2013 ;
- réduire d'au moins de moitié, entre 2016 et 2020, le taux de mortalité maternelle qui était de 341 pour 1000 en 2013 ;
- stopper, d'ici à 2020, la propagation du VIH/sida et commencer à inverser la tendance actuelle ;
- intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales : je vais rendre opérationnel le plan national d'adaptation aux changements climatiques ;
- faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 76% en 2015 à au moins 85% en 2020 en milieu rural ;
- faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 87% en 2015 à au moins 95% en 2020 pour Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, et dans les autres centres urbains de 57% en 2015 à plus de 85% en 2020 ;
- faire passer le taux d'accès à l'assainissement de 10% en 2015 à au moins 40% en 2020 en milieu rural ;
- faire passer le taux d'accès à l'assainissement de 34% en 2015 à 70% en 2020 en milieu urbain ;
- assurer un logement décent à chaque famille ;



- doubler au minimum le taux d'accès à l'électricité, et donc le faire passer de 17 % à au moins 35% en 2020;
- poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles prévisibles et non discriminatoires ;
- créer suffisamment d'emplois pour les femmes et les jeunes : au moins 700 000 emplois d'ici 2020 ;
- rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables ;
- faire en sorte, en coopération avec le secteur privé, que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous.

Une des pistes pour réaliser mes ambitions, c'est de transformer notre économie dans sa structure.

C.3 – LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE NOTRE ECONOMIE

Depuis les indépendances, la croissance économique du Burkina Faso n'a fondamentalement pas été sous-tendue par un changement de la structure de l'appareil productif du pays. Entre 1990 et 2014, la croissance a été principalement tirée par le secteur tertiaire (les services) dont la contribution au PIB était en moyenne de 45 %. La contribution du secteur primaire (dominé par la production végétale) était estimée en moyenne à 33 % du PIB, alors que celle du secteur secondaire (industrie), qui occupe depuis longtemps la dernière place dans la création de la richesse nationale, était en moyenne de 22%.

Je veux changer cette composition sectorielle de la production (ou PIB) et le mode sectoriel de l'emploi de la main-d'œuvre au fur et à mesure que notre économie va se développer.

J'ai aussi fait le constat qu'il n'existe pas une dynamique intersectorielle dans notre économie. Les trois secteurs d'activités économiques (primaire, secondaire et tertiaire) évoluent de façon indépendante sans se parler. Il faut donc créer des liens mutuels et vertueux entre les trois secteurs d'activités.

Je commencerai par faire rentrer notre agriculture dans une nouvelle ère où elle assurera la sécurité alimentaire à tous les Burkinabè. C'est en cela que je parle plus loin de révolution agricole. Je ferai en sorte que progressivement, par une réorganisation judicieuse et une mécanisation appropriée, les rendements agricoles augmentent et qu'une partie de la main d'œuvre agricole soit libérée pour migrer vers l'industrie de transformation des produits agricoles que je vais développer.

A côté de cette industrie de transformation agricole, je développerai l'industrie manufacturière, car c'est par elle que je pourrai créer des emplois durables. C'est en cela que je parle plus loin de révolution industrielle.

Pour moi, il y aura toujours dans l'économie mondiale des choses que le Burkina Faso, s'il s'organise mieux, peut offrir moins chères que les autres, y compris et surtout dans les secteurs manufacturiers. La première étape, c'est d'attirer les délocalisations. C'est à cela que je songe.

Ainsi, de façon graduelle, décisive et avisée, je modifierai la structure de la dotation en facteurs de notre économie pour que la part relative du capital devienne toujours plus grande. Je construirai notre économie sur des bases industrielles larges et assurerai notre présence sur divers marchés internationaux.

Je construirai un nouveau modèle économique burkinabè, assis sur le dynamisme sur les marchés, l'innovation et l'emploi. L'innovation technologique et la mise à niveau industrielle seront perpétuelles. Je veillerai à ce que les pré-conditions à la réussite de cette stratégie soient

réunies. Il s'agit en l'occurrence, des mesures d'incitation à l'épargne et à l'investissement, de développement et d'efficacité du marché financier national, de développement des infrastructures, de concurrence et de bon fonctionnement des marchés, de soutien direct aux entreprises quand cela se justifie, de compétences nouvelles dans l'industrie et les services. Les différents plans économiques en adresseront chacun des aspects spécifiques et de façon graduelle.

Mais pour opérer cette transformation structurelle de notre économie, il me faut certains instruments.

C.4 - MES INSTRUMENTS

Quels instruments me permettront d'opérer cette transformation structurelle ?

J'en prévois cinq (05). Ce sont : un Etat « développementiste », une gestion rigoureuse des finances publiques, un secteur privé dynamique, un nouveau capital humain et des économies locales performantes.

C.4.1 : Un Etat « développementiste »

Par Etat « développementiste », j'entends un Etat qui saura trouver les moyens de faire usage de son autorité, de sa crédibilité et de sa légitimité avec force exécutoire pour élaborer et appliquer des programmes et politiques de développement visant à promouvoir la transformation et la croissance et à mettre en valeur les capacités humaines.

Cet Etat va agir en liaison étroite avec le secteur privé selon le principe bien connu de subsidiarité : ce que l'Etat sait faire mieux, c'est à lui de le faire. Ce que le privé sait faire mieux, ce sera à lui de le faire ! Sous ma direction, l'économie sera donc mixte c'est à dire, marquée à la fois par le dynamisme du secteur privé et l'intervention intelligente de l'Etat.

Dans cet Etat nouveau, la gouvernance de l'économie se fera par la planification stratégique. L'établissement des plans et la formulation de la politique à suivre seront confiés à un nouveau Ministère de la Prospective et de la Programmation du développement pour permettre à notre pays de voir loin, de mieux prévoir ses besoins, de mieux rationaliser l'investissement public, de mieux identifier et encourager les secteurs porteurs, et d'être ainsi maître de ses choix de développement. Le modèle qui m'inspire, c'est celui de la « National Planning Commission » de l'Inde.

Mais une des priorités de cet Etat « développementiste » sera de gérer de manière rigoureuse nos finances publiques.

C.4.2 : Une gestion rigoureuse des finances publiques

J'introduirai des réformes pour atteindre un taux de pression fiscale moyen de 20% contre 15% en moyenne sur la période 2011-2014. Je maximiserai la collecte des recettes principalement par l'élargissement de l'assiette fiscale. Mais la politique fiscale constituera aussi l'instrument clef d'une politique de solidarité et de redistribution de la richesse, et va aussi stimuler l'investissement pour plus d'emplois et plus de croissance économique.

Au niveau des recettes de services, les mesures suivantes seront prises :

- recenser les prestations de l'Etat faisant l'objet de facturation en vue de la prise de textes les réglementant. Effectivement, la perception de recettes non formalisées va directement dans les poches des particuliers ;



- faire un diagnostic des Etablissements Publics de l'Etat (EPE) : l'étude devra permettre de prendre des mesures appropriées;
- suivre avec rigueur la comptabilité matière en vue de la vente des biens de l'Etat déclassés;

Au niveau des recettes fiscales, des mesures fortes seront prises :

- pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, l'accent sera mis sur le renforcement du contrôle interne par la création d'une structure rattachée directement à la Direction Générale des Impôts ou au Ministère en charge des Finances qui sera chargée de recevoir les plaintes des contribuables victimes de harcèlement et de contrôler de façon inopinée le travail des agents des régies de recettes ;
- dans le même registre de lutte contre la fraude et l'incivisme fiscal, j'examinerai la possibilité de rétablir la contrainte par corps pour certaines infractions ;
- l'informatisation totale du système d'imposition et de collecte de l'impôt est envisagée afin que toute entente entre le contribuable et un agent soit visible et sanctionnée ;
- les référentiels de traitement des dossiers seront révisés en vue d'améliorer la qualité des services offerts aux usagers ;
- l'explication aux contribuables des procédures d'imposition et de recouvrement sera renforcée;
- la rationalisation des incitations fiscales du code des impôts, du code des investissements et de celui des mines en faisant un toilettage des régimes dérogatoires de faible portée ou très peu usités ;
- la simplification et la modernisation de la législation burkinabè en regroupant certains impôts pour accroître leur rendement (par exemple pour les revenus, on peut instituer l'impôt général sur les revenus) et en supprimant d'autres types d'impôts.

Au niveau des recettes de capital :

- Concernant les impôts sur le capital (droits de mutation de terrain), je travaillerai à ce que tout Burkinabè, pour sa première acquisition de terrain nu à usage d'habitation, s'acquitte au titre des droits de mutation d'un montant forfaitaire de 200 000 francs CFA pour les parcelles d'une valeur inférieure ou égale à 10 millions de francs CFA;
- Je vais réviser le délai de mise en valeur des terrains d'habitation : j'estime qu'un délai de 10 ans est raisonnable.

Au niveau du secteur informel :

- Je mettrai en place un système d'imposition simple, juste et équitable;
- Je vais relever les droits d'accises de certains produits et les étendre à de nouveaux produits ;
- Je vais étudier la possibilité d'imposer de façon progressive les fortunes en vue d'élargir l'assiette des impôts.

Au niveau des collectivités locales :

- Je travaillerai en collaboration avec les services domaniaux des collectivités territoriales pour un fichier exhaustif des occupants du domaine public, afin que les services chargés de l'assiette de la Contribution du Secteur Informel (CSI) au niveau des collectivités locales disposent d'un fichier de leurs contribuables.

Tout en maximisant les recettes, j'entends mieux rationaliser les dépenses publiques. Pour ce faire, je vais :

- veiller à l'efficacité de la dépense publique ;
- identifier et éliminer les doublons, les duplications et l'enchevêtrement de compétences qui font que chacun développe des services pour faire la même chose ;
- réduire progressivement les baux administratifs qui pèsent sur le budget de l'Etat.

Dans le domaine de la passation des marchés publics, je compte relire les textes sur les marchés publics pour prendre en compte :

- la création d'une structure de contrôle des commissions chargées des attributions et des réceptions;
- la responsabilisation des architectes et des cabinets de suivi-contrôle pour les marchés de travaux et de constructions : en cas de mauvaise exécution la responsabilité pénale, civile et financière de ces acteurs devra être engagée ;
- la création d'une structure autonome chargée du contrôle inopiné des travaux en exécution et la prise de sanctions conséquentes, des fournitures réceptionnées en vue de démasquer les réceptions fictives, des agents chargés du contrôle de la liquidation notamment le service fait en vue de réduire les dépenses dont le service fait ne peut être prouvé. Désormais, certaines réalisations de grande envergure connaîtront un contrôle inopiné du Président du Faso avant la réception provisoire ;
- le durcissement et l'application effective des sanctions contre les prestataires fautifs : la simple suspension à la participation aux marchés publics n'est pas dissuasive car un même individu dispose de plusieurs entreprises avec des prête-noms. En outre, les délais de création d'une nouvelle entreprise ont été considérablement réduits. Aussi un individu dont l'entreprise a été suspendue crée-t-il une nouvelle entreprise et continue de participer aux achats publics ;
- le durcissement et l'application effective des sanctions contre les agents publics qui réceptionnent des travaux ou des fournitures non conformes aux stipulations des cahiers de charge du marché ou qui sont complices de telles situations ;
- la rigueur dans l'octroi des agréments et leur mise à jour régulière ;
- la protection du marché contre les produits de mauvaise qualité qui sont acquis également par l'administration.

Au niveau du paiement de la dépense publique :

- je compte rationaliser la procédure de paiement de la dépense publique afin de permettre un paiement plus diligent des factures des opérateurs économiques ;
- je vais réduire les dépenses payables par procédure simplifiée : des dépenses payables par procédure normale sont payées actuellement par procédure exceptionnelle ;
- je vais réorganiser l'administration en poste de travail en vue de la maîtrise en besoin de ressources humaines et de la maîtrise de la masse salariale. Je prévois des contrôles inopinés de la présence des agents à leurs postes de travail et je prendrai des sanctions conséquentes ;
- je mènerai une étude d'évaluation des besoins d'un service en fournitures de bureau et fournitures informatiques en vue de la maîtrise de cette catégorie de dépenses. Il est évident que des fournitures soient payées mais qui ne servent pas aux besoins de l'administration.

Au niveau des finances publiques locales :

- Les compétences des commissions régionales d'examen des budgets des collectivités territoriales seront renforcées ;

- J'apporterai un soutien aux structures déconcentrées du Ministère en charge des finances en vue d'un meilleur accompagnement des collectivités territoriales dans les domaines de passation des marchés publics, de la mobilisation des ressources publiques locales, de paiement de la dépense publique ;
- Je suivrai scrupuleusement la coopération décentralisée car des fonds accordés à des collectivités territoriales ne sont pas comptabilisés ou sont déposés dans des banques privées ou simplement détournés par des élus locaux.

Au niveau du contrôle de l'exécution budgétaire:

- Je vais renforcer les compétences de la Cour des comptes ;
- Je compte déconcentrer la Cour des comptes en créant des cours des comptes régionaux au niveau de chaque chef-lieu de région ;
- Je travaillerai à renforcer les compétences juridiques, humaines, matérielles et financières de l'Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et des autres structures de contrôle des finances publiques.

Je compte faire de l'évaluation le pilier de toute ma politique. L'Etat va créer à cet effet, l'Office National d'Evaluation et de Contrôle (ONEC). Son rôle sera de réaliser un contrôle des dépenses publiques axé non pas sur la correspondance des dépenses prévues et réalisées (légalité des dépenses), mais sur l'efficacité de la dépense.

Pour plus d'objectivité, les équipes de contrôle dudit office seront constituées en majorité d'experts et de personnes issus de la société civile et du secteur privé et seront régulièrement convoqués devant la commission des finances et du budget (COMFIB) de l'Assemblée Nationale au cours des auditions publiques, et devront répondre devant les médias à des questions qui leurs seront posées par les députés.

Enfin, une gestion prudente de nos finances publiques va de pair avec une gestion prudente de notre endettement.

Un déficit trop élevé et qui ne finance pas des investissements performants est nuisible au développement. Je veillerai à contenir le déficit de nos finances publiques dans les limites acceptables.

C.4.3 – Le Secteur privé, moteur de la croissance

Pour construire une économie sociale de marché, il est urgent d'instaurer un climat sain des affaires dans notre pays qui permette au secteur privé de prospérer. Pour cela beaucoup de choses doivent être faites :

- je vais entreprendre, dès le début de mon mandat, un audit sur les arriérés de l'Etat qui pèsent sur le secteur privé afin de rembourser intégralement cette dette intérieure au plus tard en fin 2016 ;
- je vais soutenir les programmes mis en place par les structures d'appui au secteur privé et dont la finalité est d'aider nos opérateurs économiques à se muer en véritables entrepreneurs, au fait des méthodes modernes de management et familiers des règles de fonctionnement de l'économie mondiale. Je veux créer une nouvelle race d'opérateurs économiques qui pourront participer plus activement à l'industrialisation et à la valorisation des produits locaux, investir les nouvelles activités et les nouveaux secteurs industriels et être les vecteurs de la transformation structurelle de notre économie ;
- je vais travailler à modifier la perception que les agents de l'Etat ont du secteur privé et des opérateurs économiques ;

- je vais lancer une opération dénommée « Burkina is ready for Business ». Ce sera un vaste programme de démantèlement des lourdeurs administratives, de simplification et réduction des démarches et d'amélioration des délais de création des entreprises, d'assouplissement des conditions d'entrée et de séjour des investisseurs étrangers dans notre pays, etc. ;
- j'entends donner un nouvel élan aux Partenariats Public-Privé, notamment dans le cadre du programme de Grands Travaux Structurants ;
- convaincu que l'Economie de marché réussit lorsqu'elle bénéficie de la participation du plus grand nombre, je vais développer l'Actionnariat Populaire et faire en sorte que les agents de l'Etat et le grand public deviennent propriétaires d'actions des entreprises d'Etat. J'inciterai aussi les entreprises du secteur privé à leur ouvrir une partie de leur capital.

La promotion du secteur privé requiert le capital physique mais surtout le capital humain.

C.4.4 - Un nouveau capital humain

Je suis conscient que pour réussir la transformation structurelle de notre économie, j'aurai besoin d'un capital humain doté de nouvelles compétences.

Développer l'industrie de transformation suppose disposer de compétences bien précises. L'exigence est encore plus grande pour l'industrie manufacturière.

C'est pour cela que, comme je l'explique plus bas dans la section consacrée à l'éducation et à la formation, je vais opérer une véritable révolution dans notre système éducatif et donner à la formation professionnelle et technique une place de choix.

C.4.5 - Des économies locales performantes, sociales et solidaires

- Je fais l'option de développer des économies locales afin de renforcer les tissus économiques locaux et de booster la croissance économique.
- Je vais spécialiser nos régions sur le plan économique, en fonction de leurs potentialités, et mettre l'accent sur la transformation industrielle des produits.
- Nos collectivités territoriales, en particulier les régions et les communes, vont devenir des agents économiques et vont être gérées comme des entreprises qui mobilisent des capitaux, s'endettent, investissent, etc.
- Je mettrai tout en œuvre pour optimiser l'exécution des budgets locaux.
- Les finances locales étant le poumon du développement à la base, je veillerai à ce que le régime des finances locales soit approprié par les acteurs locaux. La loi définit les règles de coopération et de partenariat. La fiscalité sera revue pour accorder plus de ressources internes aux collectivités territoriales.
- L'exécution des dépenses locales sera centrée sur le développement. Les contrôles exercés sur les autorités centrales le seront également sur les autorités locales qui seront soumises à l'obligation de rendre compte.
- A l'échelle des régions, je vais créer des instruments de développement local, les Fonds ou Banques de Développement Local, qui vont financer l'effort de développement des collectivités territoriales, notamment la construction des infrastructures marchandes et non marchandes.
- J'encouragerai les banques commerciales et les systèmes financiers décentralisés à étendre leur réseau dans toutes les communes du Burkina Faso pour accroître la bancarisation, collecter l'épargne et financer les projets des entreprises locales.

- A l'instar de la Conférence Economique Nationale, je vais instituer des Conférences Economiques Régionales (CER) qui seront le lieu de réflexion sur les problèmes économiques de chaque région et sur les stratégies de développement régional.
- La coopération décentralisée, déjà présente, sera davantage promue, car elle a fait la preuve de sa contribution au développement de notre pays.
- Je ferai de nos territoires le lieu d'éclosion d'une véritable économie sociale et solidaire, en accord avec les enseignements du « Burkindlim ». Parmi les formules qui me viennent à l'esprit, je peux citer : le concept de Sociétés Coopératives d'intérêt Général (SCIG) pour soutenir l'intercommunalité, les coopératives agricoles où le capital appartient aux salariés-associés (ex : la Société des Coopératives agricoles de Banzon (SCAB) dans la province du Kéné Dougou), les mutuelles à but non lucratif (par exemple celles qui permettent de développer l'assurance pour la santé) ; les associations ayant des activités économiques, l'épargne solidaire pour l'investissement, etc.
- Je compte beaucoup sur ces nouvelles formules d'économie sociale et solidaire pour lutter contre le chômage et l'exclusion sociale et promouvoir un développement mieux partagé.

D. RECONSTRUIRE LA SOCIETE, POUR EN FAIRE UN NOUVEL ESPACE DE DIGNITE ET DE SOLIDARITE

Quel type de société voulons-nous créer ? Comment voulons-nous organiser notre vécu en commun ? Je vais d'abord et avant tout faire du Burkina Faso un peuple uni dans sa diversité, une véritable nation. Pour cela, je m'engage à :

- parachever la construction nationale en raffermissant le sentiment national et en réaffirmant haut et fort que les Burkinabè sont égaux, d'où qu'ils viennent, et que nos différences ethniques doivent être vues comme une richesse et non comme un critère de discrimination. Une loi sera votée pour sanctionner sévèrement les comportements à caractère discriminatoire (ethnie, religion, sexe, race) ;
- lutter contre les handicaps et les discriminations. Je serai attentif au sort de tous ceux qui vivent avec un handicap et je prendrai les dispositions idoines pour qu'elles soient mieux traitées que tous les autres Burkinabè ;
- retrouver le sens de la solidarité en développant les filets sociaux ;
- refonder la famille par la réaffirmation de l'autorité des parents et les responsabilités qui vont avec ;
- Instaurer un nouveau civisme et une nouvelle éthique de la vie.

C'est forts de notre identité nationale retrouvée, guidés par notre philosophie politique, et munis de nos modèles de gouvernance, de développement et de construction sociétale, que nous allons pouvoir nous attaquer efficacement à nos urgences et priorités.



PARTIE II : NOUS ATTAQUER RESOLUMENT A NOS URGENCES ET A NOS PRIORITES



La première de mes urgences c'est la jeunesse. Elle constitue notre capital, notre avenir mais également notre plus grand défi. Son sacrifice au cours de l'insurrection et du coup d'Etat était à la hauteur de son mal de vivre. J'ai des grands projets pour elle.

La seconde des urgences qui me préoccupe, c'est la question de la femme. Comme la jeunesse, elle a porté haut le flambeau du changement. Au-delà des discours convenus, il faut maintenant, et vraiment, faire sa promotion et lui accorder toute sa place dans notre société et sur le chantier de notre développement.

D'autres questions tout aussi urgentes méritent qu'on leur accorde une grande priorité : l'accès aux soins de santé, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le logement, l'énergie, la sécurité des personnes et des biens, la lutte contre l'impunité et la corruption.

A. REpondre AUX ASPIRATIONS DE NOTRE JEUNESSE, QUI EST NOTRE CAPITAL, NOTRE DEFI ET NOTRE AVENIR.

Parmi la multitude des problèmes qui assaillent la jeunesse, trois (03) émergent du lot et attirent mon attention. Il s'agit de la question de :

- l'éducation et de la formation ;
- l'emploi ;
- la place des jeunes dans la société.

A.1 - L'EDUCATION ET LA FORMATION

Les problèmes d'éducation et de formation s'étendent du primaire au supérieur.

A.1.1 : Ma politique pour l'éducation de base

Elle comprend l'éducation de la petite enfance, l'enseignement primaire et l'éducation non formelle.

A.1.1.a. Le préscolaire :

L'encadrement de la petite enfance deviendra une partie intégrante du système scolaire public. En me référant au plan d'action triennal 2013-2015 du programme sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF), j'envisage à cet effet, la construction et l'équipement de cinq cent (500) centres d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP), de cent cinquante (150) espaces d'entraide communautaire pour l'enfance (EECE)/Bisongo, de quatre cent (400) haltes garderies et espaces d'éveil éducatif (3E). L'objectif étant d'accroître de 25% par an, le taux de scolarisation au niveau du préscolaire d'ici à 2020.

A.1.1.b. Le primaire :

- En me référant au plan d'action triennal 2013-2015 du programme sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF), au cours de mon mandat, je compte construire, équiper et réhabiliter sur cinq ans, 20 000 salles de classe du primaire, 10 000 salles de classe additionnelles, 2 000 salles de classe pour la résorption des classes sous abris précaires,



2 000 salles de classe pour la réduction des effectifs pléthoriques, 6 000 latrines, 600 forages et 3 500 logements.

- Je veux faire de l'Education Pour Tous (EPT) une réalité au Burkina Faso. Je porterai à cet effet le taux de scolarisation à 100% en 2020 contre 81% en 2014.
- Je mettrai fin aux écoles sous paillotes qui exposent nos enfants à toutes sortes d'insécurité et les mettent dans des conditions difficiles d'apprentissage.
- Je lancerai l'opération « un enfant-une classe-un repas à midi » pour assurer un enseignement de qualité à tous les enfants burkinabè. La stratégie nationale 2010–2020 de l'éducation prévoit de recruter chaque année 3700 enseignant(e)s. J'augmenterai progressivement ce chiffre pour atteindre 20 000 recrutements durant les cinq ans.
- L'école sera effectivement obligatoire et gratuite pour tout le cycle primaire.
- Un accent particulier sera mis sur la sensibilisation des parents à se conformer à l'obligation de scolarisation, et notamment la scolarisation des filles, en mettant en place des infrastructures adéquates.
- Je veillerai à ce que l'ouverture et le fonctionnement des écoles privées respectent les cahiers de charge.
- Je travaillerai en étroite collaboration avec les promoteurs d'établissements d'enseignement privés à baisser les coûts trop élevés de l'éducation.
- Je prévois porter le taux d'achèvement au primaire de 59,5% à 75% à l'horizon 2020 en réduisant drastiquement les déperditions scolaires.
- L'uniforme sera obligatoire et standardisé pour gommer les différences sociales.
- Je compte instaurer l'apprentissage obligatoire d'une langue nationale de choix, à partir du Cours Élémentaire deuxième année (CE2) sur la base d'un bilinguisme additif.
- L'introduction de l'anglais à partir du Cours Moyen première année (CM1) sera une innovation majeure de notre système éducatif.
- Une autre innovation sera de créer des centres d'apprentissage de métier (mécanique, couture, soudure, menuiserie, etc.) dans chaque commune.
- Je ferai de la revalorisation de la fonction enseignante une des priorités nationales en faisant en sorte que le métier d'enseignement soit l'un des plus attractifs au Burkina Faso. Pour ce faire, le niveau de recrutement, de même que le mode de recrutement des enseignants seront respectivement relevés.
- La morale et le civisme seront enseignés à tous les niveaux.
- Je travaillerai à réduire les guéguerres entre le Ministère en charge de l'éducation nationale et les partenaires sociaux (syndicats).
- Je veillerai à baisser progressivement et de façon résolue, les coûts unitaires trop élevés de l'éducation à travers la rationalisation des dépenses éducatives.
- L'éducation intégratrice fera l'objet d'une attention particulière de ma politique. A ce titre, un système de prise en charge sera mis en place pour donner à tous les enfants les mêmes chances de réussite.
- Un suivi à domicile sera accordé aux élèves en difficulté avec l'appui des Comités de Gestion des Ecoles (COGES) et des parents d'élèves. Ces élèves seront identifiés par leurs enseignants.
- Un soutien indéfectible sera apporté aux associations, COGES, ONG, les Associations des

Mères Educatrices (AME), les Associations des Parents d'Elèves (APE), etc. œuvrant dans le domaine de l'éducation afin qu'ils puissent remplir pleinement leur mission.

- Je mettrai en place une chaîne publique de radio/télévision, consacrée à l'éducation de nos enfants, à l'apprentissage de nos langues, et à la promotion du « Burkindlim ».
- Le cinéma sera mis à contribution, pour que des dessins animés à valeur éducative soient produits, y compris en langue nationale.

A.1.1.c. Le post-primaire et le secondaire :

- En me référant au plan d'action triennal 2013-2015 du programme sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF), je compte construire, équiper et réhabiliter sur cinq ans, 6 000 salles de classe du post primaire, 4000 Collèges d'Enseignement Général (CEG), 1 500 salles de classe complémentaires, 20 Collèges d'Enseignement Technique (CET), 150 ateliers d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnelle (EFTP), 5 maisons communautaires pour jeunes filles et un centre d'ingénierie de la formation.
- Mon ambition est d'augmenter fortement le taux de scolarisation au secondaire. Il était de 22,2% en 2014. Je compte le faire passer à au moins 40% en 2020.
- Je vais étendre la gratuité de l'éducation de base au post-primaire pour les enfants âgés de 12 à 16 ans.
- Dans l'enseignement, je vais bouleverser l'équilibre des filières, et faire en sorte que les filières techniques et scientifiques deviennent progressivement majoritaires.
- Chacune des provinces du Burkina Faso sera dotée d'un ou de plusieurs internats couvrant tous les cycles d'éducation secondaire, avec pension complète.
- Je mettrai tous les moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour la réalisation effective du continuum.
- Des ressources financières importantes et des équipements conséquents seront mobilisés pour la formation initiale et continue des enseignants.

A.1.1.d. L'éducation non formelle

- Je vais renforcer la politique d'alphabétisation des adultes en instaurant progressivement dans chaque village, une formation au profit des jeunes. Pour ce faire, je compte construire sur cinq ans, 100 centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) et assimilés et 800 Centres d'Alphabétisation de Base (CAB) pour adolescents.
- Je vais promouvoir l'alphabétisation en langues nationales à travers la traduction des documents officiels, des discours en langues nationales, le sous-titrage des films dans la même langue, etc.
- Je vais créer des centres de recherche et de développement de nos langues nationales pour y inclure des concepts modernes.

A.1.2 : Ma politique pour le supérieur

- Sur la période 2012-2013, notre pays comptait seulement 338 étudiants pour 100 000 habitants. C'est trop peu et on n'a jamais vu un pays se développer avec un taux de scolarisation au supérieur aussi bas. Mon objectif est d'atteindre au moins 500 étudiants pour 100 000 habitants à l'horizon 2020.



- L'employabilité directe des futurs diplômés et leurs adaptabilités aux différents emplois seront accrues dès leur sortie par l'adéquation entre l'emploi futur et les curricula de formation.
- Les Présidents d'Université et d'instituts seront tous élus par leurs pairs comme les directeurs d'UFR.

Comment je compte résoudre définitivement les difficultés liées à l'application du système LMD et des retards des années universitaires ?

Mes actions d'urgence :

- Réaménager le budget de l'Etat gestion 2016 en vue de dégager un Fonds Spécial pour l'Elimination des Retards Académiques (FSERA) sur l'année académique 2015-2016. Ce fonds spécial permettra de recruter un nombre suffisant d'enseignants à plein temps et d'enseignants vacataires, de louer des salles d'enseignement en quantité et en qualité, de rehausser substantiellement les bourses et les produits du Fonds National d'Etudes et de Recherche (FONER – aide et prêt) aux étudiants, de motiver les enseignants et le personnel ATOS (Agents Techniques et Ouvriers Spécialisés) dans la mesure de leurs attentes, d'acquérir l'équipement adéquat, de subventionner le transport et la restauration des étudiants (sur l'année académique 2015-2016).
- Instituer un Dialogue Semestriel des Partenaires de l'Université (DSPU) qui regroupera les représentants du Gouvernement (Ministres concernés), les représentants des enseignants, les représentants du personnel ATOS, les représentants des chefs d'entreprises, les représentants des étudiants et les représentants des parents d'étudiants.
- associer les associations d'étudiants dans la gestion des œuvres universitaires.
- lancer le programme « un étudiant-un ordinateur » en partenariat avec des entreprises multinationales dans le domaine des technologies de l'information pour offrir à un prix concessionnel un ordinateur personnel à chaque étudiant. Je compte garantir un cyber café à accès libre dans chaque résidence universitaire et sur les différents campus.
- l'Internet à haut débit sera en libre accès dans toutes les universités et bibliothèques publiques.

Mes actions à court terme :

- Je vais accélérer la tendance à la régionalisation qui vise à doter chaque région du pays d'une université publique, avec les options possibles, pour résoudre le problème des effectifs dans les amphis.
- Je vais transformer l'Université Ouaga 2 en ville universitaire de Gonsé et rendre l'Université de Bobo-Dioulasso complète- où il y aura toutes les filières de formation.
- Je doterai de manière adéquate (calculée sur mesure) les universités en ressources matérielles (infrastructures et équipements), humaines (enseignants et ATOS), financières (salaires, bourses et autres allocations).
- Le système de bourses sera revu entièrement, et son financement mieux adapté, pour offrir au maximum d'étudiants l'aide dont ils ont besoin.
- Il conviendra également de revoir à la hausse les montants de l'aide et du prêt accordés par le FONER vu que les montants actuels sont en deçà du seuil de pauvreté.
- J'accorderai à tous les étudiantes et étudiants inscrits en thèse de doctorat dans une université publique et quelle que soit la filière de formation universitaire la bourse nationale. Par ailleurs, dans notre quête de l'excellence, je poursuivrai mes efforts par la mise en place d'une bourse d'excellence qui permettra de recruter chaque année 100 étudiants et

étudiantes excellents pour poursuivre des études doctorales dans les universités des pays étrangers.

- Je compte attirer les meilleurs universitaires africains et d'ailleurs vers le Burkina Faso. Je favoriserai également la coopération universitaire avec les meilleures universités et chercheurs du monde entier.
- Afin d'assurer une synergie et de garantir le fonctionnement régulier et performant des universités, je mettrai en place un Conseil Délibératif et de Concertation interuniversitaire (CoDeCi).
- Au niveau de l'enseignement supérieur privé, je vais agir notamment par la mise en place d'une cellule de veille pluridisciplinaire, qui sera chargée de l'assurance-qualité en ce qui concerne le contenu pédagogique des enseignements, la qualité et les compétences du corps enseignant.

Mes actions à long terme :

- Je procéderai à une réforme structurelle des universités publiques en élaborant un nouveau plan stratégique par une démarche inclusive de l'ensemble des acteurs.
- Je vais créer les instituts professionnels d'excellence régionaux.
- Je vais harmoniser les textes en vigueur sur le système d'enseignement dans les universités et les instituts et écoles supérieurs, et mettre ainsi fin à l'application différentielle des textes qui a cours aujourd'hui.
- Le système des œuvres universitaires sera réformé et amélioré et son budget accru sensiblement.
- Des cités universitaires seront construites dans toutes les régions pour toutes les universités (publiques et privées).
- Des lignes de transport gratuit seront mises à la disposition des étudiants dans la limite de leur région.
- Je vais soutenir les universités privées par une facilité de financement.
- Je vais élargir le bénéfice des bourses et des produits du FONER (l'aide et le prêt) aux étudiants des universités privées.
- Je vais instituer un cadre de dialogue annuel avec les universités privées.
- Je vais radicalement changer le mode de financement des universités en faisant la promotion du système de fondation en accord avec le secteur privé.

Je veux tout simplement que nos universités soient dans le top des meilleures universités africaines y compris les anglophones, et que les étudiants qui en sortent soient reconnus dans le monde entier.

A.1.3 : Notre politique de formation technique et professionnelle

L'offre de la formation technique et professionnelle est très insuffisante et inadaptée. Pour y remédier, des réformes importantes seront mises en œuvre :

- valoriser la formation technique et professionnelle en tant que cursus à part, et non en tant que réceptacle des jeunes qui ont échoué à l'école classique ;
- l'enseignement secondaire technique sera une priorité et je créerai des lycées professionnels (lycées agricoles, lycées techniques industriels) pour former les ressources humaines dont nous avons besoin pour l'agriculture et l'industrie ;

- au niveau supérieur, multiplier le nombre des Instituts supérieurs qui offrent des formations scientifiques et techniques et augmenter les moyens financiers à leur consacrer ;
- corriger la prédominance actuelle des métiers administratifs, comptables et commerciaux qui semblent être favorisés au détriment de ceux du Bâtiment et Travaux Publics (BTP), des mines et de l'artisanat ;
- corriger la forte disparité territoriale caractérisée par une concentration de l'offre de formation publique et privée à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ;
- prendre à cœur la question du déficit en personnel d'encadrement et l'inadaptation des curricula ;
- veiller à adapter le matériel didactique et les équipements ;
- favoriser l'orientation de l'école vers l'apprentissage, l'entrepreneuriat et les comportements professionnels ;
- dès 2017, les industries prioritaires pour l'apprentissage seront l'agriculture, l'agro-alimentaire, le textile, la construction (maçonnerie, métallique, bois), le génie-civil, l'architecture et la mécanique.

A.2 - LE PROBLEME DE L'EMPLOI

Alors que 150 000 personnes arrivent chaque année sur le marché du travail, notre économie ne crée que 20 000 emplois. Cela est une préoccupation majeure pour moi, surtout que ce chômage frappe d'abord les jeunes. Les possibilités pour un jeune d'avoir un emploi proviennent de trois sources possibles :

- La fonction publique, y compris les collectivités locales, par le biais des concours directs ;
- Le secteur privé y compris le monde associatif des ONG ;
- L'auto-emploi par l'entrepreneuriat dans l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'artisanat ou les services.

Deux de ces trois sources relèvent de la promotion du secteur privé, toute chose pour laquelle je pense avoir les meilleures solutions.

A.2.1 : L'emploi de la fonction publique

Chaque année, les concours directs de la fonction publique permettent de recruter entre 7 000 et 8 000 nouveaux agents. La contrainte principale, c'est celle des ressources de l'Etat, à laquelle s'ajoute la recommandation adoptée au niveau de l'UEMOA, de ne pas consacrer plus de 35% des ressources fiscales à la masse salariale. Mon objectif est d'atteindre un rythme annuel de recrutement compris entre 10 000 et 13 000 personnes tout en respectant la règle communautaire à travers un fort accroissement des recettes fiscales.

J'offrirai à tout nouveau diplômé de l'enseignement supérieur, un stage de trois (03) mois renouvelable une (01) fois dans l'administration ou les collectivités décentralisées avec paiement d'une indemnité de stage.

A.2.2 : L'emploi dans le secteur privé

Il est communément admis que le développement du secteur privé permet de créer des emplois durables et décents pour la jeunesse. Avec une croissance moyenne du PIB de 6% enregistrée

ces dernières décennies, et une croissance démographique de 3,1% par an, notre pays a du mal à faire baisser le chômage. Une croissance économique à deux chiffres contribuera à réduire considérablement le nombre de chômeurs. Cela passe par une transformation structurelle de l'économie et sa diversification. Tout ceci requiert des investissements de grande envergure dans l'économie. Parmi les scénarii que j'envisage, certains tablent sur une croissance à deux chiffres (voir les résultats du Modèle d'Equilibre Général Calculable en annexe) et permettront de créer 140 000 emplois par an. Sur cinq ans, j'ambitionne la création de 700 000 emplois nouveaux décents.

En plus d'une politique générale favorable au secteur privé, je compte mettre en œuvre les mesures incitatives suivantes :

- autoriser les entreprises à déduire de leur bénéfice imposable, une partie de la rémunération des jeunes de moins de trente (30) ans à qui elles offrent leur premier emploi ;
- créer une caisse d'assurance chômage pour protéger les travailleurs contre les aléas du marché de travail ;
- mettre en place un répertoire des métiers dynamiques avec les offres et demandes sur le marché du travail de sorte à faire converger les demandeurs d'emplois et les entreprises qui recrutent ;
- protéger des niches d'emploi nationales à travers une politique fiscale et tarifaire adéquate et le renforcement de la gouvernance dans le monde du travail.

A.2.3 : L'auto emploi

Notre jeunesse aspire à l'entrepreneuriat. J'entends la soutenir dans cette ambition à travers :

- la révision de la réglementation des marchés publics en vue de faciliter l'accès des entreprises nationales, notamment celles des femmes et des jeunes, aux marchés publics. Je vais favoriser la cotraitance, la catégorisation des marchés, etc. ;
- réserver une partie de la commande publique aux jeunes entrepreneurs et opérateurs économiques ;
- le lancement d'un Fonds National de Capital Risque pour soutenir les projets d'entreprise des jeunes et des femmes en particulier ;
- le développement et le soutien des incubateurs d'entreprise et la création de clubs de jeunes entrepreneurs ;
- la protection des métiers porteurs ;
- le développement de l'entrepreneuriat agricole en vue de résoudre le problème de chômage des jeunes ;
- l'incitation des institutions financières à accompagner les jeunes dans la réalisation d'unités industrielles privées et compétitives et porteuses de croissance rapide et d'emplois durables ;
- la formation des jeunes à l'esprit d'entrepreneuriat.

A.3 - LA PLACE DES JEUNES DANS LA SOCIETE

La jeunesse a besoin d'un espace d'expression dans notre société et dans notre vie nationale.

Plusieurs mesures concrètes vont permettre de lui donner cette opportunité :

- systématiser la représentation de la jeunesse dans les organes consultatifs de la vie de la nation ;
- doter et équiper chaque commune d'une Maison des Jeunes et de la Culture afin d'offrir à la jeunesse un espace de rencontre ;
- instaurer un quota jeune pour les élections municipales et législatives ;
- promouvoir des compétences jeunes aux postes de responsabilités ;
- appliquer effectivement la Convention relative aux droits des personnes vivant avec un handicap et du Protocole facultatif y relatif, de la loi n°012-2010/AN ;
- rendre effective la prise en charge sans prépaiement dans les formations sanitaires et envisager la gratuité pour les personnes victimes d'accidents ;
- mettre en place un programme de soutien scolaire pour permettre aux meilleurs étudiants et élèves (eux-mêmes issus de milieux défavorisés) d'accompagner les élèves en difficulté des milieux défavorisés (personnes vivant avec un handicap, orphelins, familles pauvres, etc.).

Si la résolution des préoccupations de la jeunesse prend en compte celles de la jeune fille, il n'est pas superflu de porter une attention particulière à la femme qui est notre deuxième grande urgence. Il est enfin temps que celle-ci devienne la première locomotive de notre développement, si je parviens au pouvoir.

B. FAIRE DE LA FEMME, LA PREMIERE LOCOMOTIVE DE NOTRE DEVELOPPEMENT

Au Burkina Faso, malgré les discours convenus sur l'égalité des genres, les discriminations à l'égard des femmes persistent encore dans toutes les sphères de la vie, et les inégalités et disparités de genre s'observent toujours sur tous les plans : social, économique et politique. Mon programme va appliquer des mesures correctrices à tous les niveaux.

B.1 - SUR LE PLAN SOCIAL

Dans le domaine social, j'envisage de :

- sensibiliser la gente masculine sur la question du genre et combattre les clichés et les habitudes mentales établies qui nient à la femme ses droits ;
- exprimer une volonté politique claire au sujet de la place de la femme dans la société et légiférer en conséquence ;
- lutter contre la stigmatisation des femmes accusées de sorcellerie ;
- développer l'assistance sociale et alimentaire pour les veuves ;
- créer et rendre accessibles des garderies et des crèches pour décharger les femmes et leur permettre de participer activement aux activités politiques, économiques et sociales.

L'éducation et la formation professionnelle représentent, une condition sine qua non pour libérer la femme des problèmes socioculturels et lui permettre d'améliorer son statut social.

B-1.1: Education et formation professionnelle

Pour offrir une meilleure éducation à la femme, je compte :

- prendre des dispositions pour rendre obligatoire, l'éducation des jeunes ;
- réprimer sévèrement les mariages précoces et toutes les attitudes parentales tendant à empêcher les jeunes filles d'aller à l'école ;
- établir un système discriminant de bourses d'excellence pour les filles ;
- construire des latrines équipées et adaptées aux besoins des filles et des femmes au sein des établissements scolaires ;
- introduire des modules sur la Santé Sexuelle et Reproductive des adolescentes dès le cycle post primaire ;

B-1-2 : la Santé

Dans ce domaine, je compte :

- maintenir la gratuité des soins obstétricaux et néo nataux dans les centres de santé ;
- exempter du paiement des soins la femme enceinte et les enfants de moins de cinq (05) ans ;
- favoriser l'accès des femmes aux services de santé de la reproduction de qualité dans l'optique de réduire considérablement le nombre de femmes qui meurent en voulant donner la vie ;
- mettre en place des dispositions sanitaires pour les femmes du troisième âge ;
- renforcer les programmes de lutte contre la mortalité maternelle et la fistule obstétricale ;
- prévoir des prises en charge spécifiques pour les femmes et autres groupes défavorisés victimes de maladies comme le SIDA, la fistule obstétricale, les cancers, etc.
- renforcer le programme de prévention de la transmission de la mère à l'enfant du VIH/SIDA pour tendre vers son élimination d'ici à 2020 ;
- prévoir des salles d'hospitalisation à part pour les femmes malades ;
- généraliser la planification familiale.

B-1-3 : Eau et Assainissement

Dans ce domaine, j'envisage :

- accroître la représentativité des femmes au niveau des postes de prise de décision dans les comités de gestion de l'eau ;
- faciliter la participation des femmes et autres groupes vulnérables à la prise de décision dans la réalisation des points d'eau.

B-1-4 : Environnement

A ce niveau, les réformes suivantes seront mises en œuvre :

- la participation des femmes dans les structures communautaires de gestion de l'environnement et à des prises de décision ;

- la mise en place d'une initiative dénommée « une femme, un arbre » à chaque saison pluvieuse ;
- l'implication des femmes dans la formulation, la planification et l'exécution des politiques environnementales ;
- la vulgarisation des lois et règlements relatifs à la « protection des bassins versants » au sein des populations riveraines en utilisant des animateurs locaux notamment les associations des femmes ;
- l'accompagnement des femmes qui réalisent les activités liées à la pêche par une disposition particulière ;
- l'encouragement des femmes œuvrant dans les activités de la pêche à s'organiser en association ;
- la participation des femmes dans les associations des pêcheurs ;
- la formation des femmes sur les techniques de transformation et de conservation du poisson.

B.2 - SUR LE PLAN ECONOMIQUE

Des actions visant à réduire la pauvreté féminine seront orientées vers le monde rural (agriculture et élevage) où les femmes représentent plus de 50% de la population agricole au Burkina Faso. En outre, la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'accès à l'emploi même dans les mines permettront d'améliorer considérablement les conditions économiques des femmes.

B-2-1 : Dans le domaine de l'Agriculture :

Pour accompagner le rôle de la femme dans l'agriculture, je m'engage :

- faciliter l'accès des femmes à la terre à des fins agricoles ;
- mettre à la disposition des femmes agricultrices des moyens modernes de production adaptés à leur condition de femme ;
- faciliter la participation des femmes et des autres groupes vulnérables aux associations de gestion de l'eau pour l'irrigation ;
- mettre en place des comptoirs d'achat pour faciliter l'écoulement des produits ;
- favoriser la création de filières de formation dans le domaine agricole et de l'élevage ;
- favoriser l'accès des femmes à des technologies adaptées pour la transformation des produits agricoles, telles que la presse à karité, la fabrique du savon, du « soubala » etc. ;
- renforcer les capacités des femmes rurales par la mobilisation à la base, la formation et la création de réseaux.

B-2-2 : L'élevage :

Parmi les mesures que j'envisage mettre en œuvre pour aider les femmes dans le secteur de l'élevage, on peut noter :

- le développement des stratégies opérationnelles pour la prise en compte du genre dans les politiques et stratégies de l'élevage ;

- la mise en place d'un programme national pour la promotion de l'élevage en insérant un volet spécial pour les femmes ;
- la création des unités modernes de transformation des produits laitiers et la formation des femmes pour la gestion.

B-2-3 : Dans le domaine des Mines :

Je suis très attentif à la situation des femmes dans le secteur minier. J'ai l'intention de :

- valoriser les travaux réalisés par les femmes sur les sites d'orpaillage par des dispositions particulières ;
- favoriser dans l'industrie en général, et dans l'industrie minière en particulier, l'insertion des femmes. La formation scientifique des femmes doit être encouragée afin de mettre à la disposition des investisseurs des femmes géologues, géomètres, ingénieurs mécaniques, ingénieurs chimistes ;
- organiser en association des femmes travaillant sur les sites aurifères pour mieux assurer leur sécurité ;
- intégrer des femmes dans les associations d'orpailleurs au niveau local ;
- orienter et accompagner les jeunes filles exerçant des activités illicites sur les sites vers d'autres activités rémunératrices ;
- prendre des dispositions particulières pour interdire le travail des enfants de moins de 15 ans sur les sites, en particulier des fillettes ;
- prendre des dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des enfants, des jeunes filles et des femmes sur les sites aurifères.

B-2-4 : L'entrepreneuriat et l'auto emploi :

Pour soutenir l'entrepreneuriat et l'auto emploi des femmes, je prends l'engagement de :

- créer une Banque de soutien à la femme qui sera opérationnelle dès 2016, et qui aura pour mission la promotion de l'entrepreneuriat féminin et le développement des activités génératrices de revenus (AGR) ;
- installer en milieu rural, plus de 20 000 plateformes multifonctionnelles au profit des femmes d'ici 2020, soit en moyenne 4 000 par an ;
- faciliter l'accompagnement des créatrices d'entreprises par des formations adaptées ;
- organiser les femmes productrices par filière d'activités, renforcer leurs capacités et leur apporter des mesures d'accompagnement conséquentes ;
- développer l'entrepreneuriat dans le secteur informel ;
- entreprendre des actions ciblées pour accompagner les femmes dans la productivité des secteurs d'exportation et améliorer la compétitivité des produits sur le plan régional et international ;
- créer des réseaux commerciaux d'achat au niveau national, régional et international ;
- mener des actions pour favoriser la sensibilisation à l'entrepreneuriat dans le parcours éducatif de sorte à intégrer l'entrepreneuriat féminin au programme dans un cadre plus global et à préparer les filles au parcours individuel de découverte du monde économique et professionnel ;

- opérationnaliser la stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat féminin ;
- créer un observatoire sur l'entrepreneuriat féminin qui sera un espace d'information et d'orientation sur l'entrepreneuriat féminin ;
- valoriser l'entrepreneuriat des femmes à travers des concours locaux ;
- renforcer la professionnalisation des réseaux d'accompagnement.

B.3 - SUR LE PLAN POLITIQUE

Pour consolider le rôle politique de la femme, je veillerai à :

- valoriser la place de la femme dans la société à travers des instruments juridiques ;
- mettre en place un compendium des compétences féminines ;
- initier des mesures spéciales pour assurer la représentativité équitable des femmes ;
- mettre en place un fonds spécifique pour les activités politiques des femmes tel que souhaité par les femmes lors du sommet de l'Union Africaine (UA) en juin 2014 ;
- sensibiliser les décideurs à tous les niveaux sur les questions du genre en fixant des indicateurs clairs ;
- établir un quota de femmes pour le Gouvernement ;
- envisager à terme la parité en lieu et place du quota actuellement en vigueur pour les élections législatives ; en attendant cela, je compte réinterpréter la loi sur le quota genre au sens de pourcentages de femmes têtes de listes.

Notre culture nous enseigne d'avoir une considération et du respect à l'égard des personnes âgées. Je compte leur donner toute la place qui est la leur dans notre société.

C. VALORISER LE TROISIEME AGE, GARDIEN DE NOS VALEURS, MEMOIRE DE NOTRE HISTOIRE

Lors du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006, il a été dénombré 712 573 personnes âgées de 60 ans et plus, soit une proportion de 5,1% de la population totale résidente. Les conditions de logement de ces personnes sont marquées par leur précarité : 81,8% vivent dans les zones non loties des centres urbains. Face à un tel tableau sur la situation socio-économique des personnes âgées, la prise de mesures d'accompagnement s'avère nécessaire. Il s'agira pour moi, une fois élu :

- de subventionner les soins de santé des personnes âgées à hauteur de 60% ;
- de former des gériatres, spécialistes des questions de santé du troisième âge et créer des centres de prise en charge des personnes âgées ;
- de créer des espaces de détente dans les secteurs et les villages au profit des personnes âgées ;
- d'impliquer les personnes du troisième âge dans l'éducation, l'édification d'une conscience collective nationale par l'enseignement des valeurs culturelles nationales ;
- de veiller à l'augmentation régulière et substantielle des pensions ;

- de rendre opérationnel le Conseil national des personnes âgées (CNPA) qui sombre dans une léthargie déconcertante et le déconcentrer dans les chefs-lieux des régions et des provinces.

Ma politique à l'endroit des jeunes, des femmes et des personnes âgées ne sera pas possible, si notre pays ne dispose suffisamment d'énergie pour construire une économie compétitive. Nous avons un gros souci à ce niveau, et il faut agir vite et bien.

D. RESOUDRE DEFINITIVEMENT LA QUESTION ENERGETIQUE

Le Burkina Faso fait partie des pays africains où le taux d'accès à l'électricité de la population est le plus faible. Il est d'environ 15% contre 61% au Ghana, 60% en Côte d'Ivoire et 53,5% au Sénégal (Données Banque mondiale pour la période 2009-2013). J'ai une stratégie à trois vitesses pour l'énergie, l'une dans l'immédiat, l'autre à court-terme et la dernière à moyen et long termes.

D.1 - DANS L'IMMEDIAT

Je mettrai en place des mesures d'urgence en vue d'améliorer le service d'électricité :

- pour juguler le déficit de puissance électrique qui est de 50 MW en 2015 et sera de 68 MW en 2016, j'envisage entre 2016 et 2017, l'achat en urgence de groupes électrogènes manufacturés en container d'une puissance totale de 80 MW ;
- conduire une réforme de la SONABEL et de la SONABHY ;
- commanditer un audit sérieux sur les comptes de la SONABEL et de la SONABHY. En effet, en 2013, les transferts nets de l'Etat en faveur de la SONABEL et de la SONABHY ont été estimés à 172 milliards de F CFA selon un rapport du FMI, soit près de 10% des dépenses du budget national et 3% de notre PIB. C'est le prix d'une centrale thermique de 170 MW. Je veux tout simplement mettre fin à la non performance du sous-secteur de l'électricité ;
- apporter des solutions urgentes afin que tous les groupes de production d'électricité en panne actuellement et qui peuvent être remis en service rapidement et à un coût raisonnable, le soient ;
- envisager le déclassement des groupes obsolètes et onéreux en exploitation ;
- des mesures d'économie d'énergie d'urgence seront rapidement engagées.

Les actions immédiates seront vite renforcées par celles de court terme.

D.2 - DANS LE COURT TERME

Je mettrai rapidement et concomitamment en œuvre des mesures d'économie d'énergie renforcées et réaliserai de nouvelles infrastructures :

- les appareils électroménagers (réfrigérateurs, climatiseurs, etc.) qui ne respectent pas certains standards d'éco-efficacité seront bannis à l'importation ;
- avec les techniciens du bâtiment, des normes d'économie d'énergie s'appliquant au

bâtiment et adaptées à notre contexte climatique seront adoptées et immédiatement mises en application pour tous les nouveaux permis de construire ;

- dans le cadre de la réforme fiscale, la performance énergétique des bâtiments sera un critère pris en compte ;
- encourager l'importation, la vulgarisation et le montage des lampes solaires, en campagne comme en ville ;
- des actions seront prises pour optimiser les pertes commerciales et relatives aux fraudes et aux erreurs de facturation ;
- électrifier à partir du solaire des infrastructures scolaires et sanitaires dans les communes et installer des chauffe-eau et des cuiseurs solaires dans les formations sanitaires, les orphelinats, les cantines scolaires et les restaurants universitaires ;
- poursuivre les projets hydro-électriques en cours, comme celui de Samandeni (2,6 MW). Tous les sites hydroélectriques potentiellement exploitables seront mis en valeur dans une logique d'indépendance énergétique, de baisse des coûts de l'électricité et de développement vert ;
- Je mettrai en œuvre les projets de la Bougouriba, de Ouessa, Bagré aval, Gongourou, Folonzo, Bontoli, Koutséni et Arli. Pour le barrage du Nombiel, j'engagerai des discussions avec le Ghana en vue de trouver un accord et/ou de faire ce projet en commun ;
- je poursuivrai l'interconnexion au réseau sous-régional (Nigeria, Ghana).

Si les actions immédiates et de court terme permettront de réduire sensiblement les difficultés énergétiques, celles de moyen et long termes permettront à notre pays d'accéder à la résolution définitive du déficit énergétique.

D.3 - DANS LE MOYEN-LONG TERME :

Je mettrai en œuvre les actions suivantes :

- un ambitieux projet de construction d'une grande centrale solaire à concentration sera engagé pour une capacité totale de 160 mégawatts (MW) pour plus de 400 milliards de F CFA, représentant plus de 60% de la capacité électrique disponible actuellement. Le projet sera réalisé sur 5 ans, avec un montage financier impliquant à la fois l'Etat et des investisseurs privés ;
- dans le cadre de la réduction de la facture pétrolière du pays, j'envisage la construction accélérée de six (6) centrales solaires photovoltaïques, connectées au réseau national d'une capacité de 20 MW chacune et d'un coût unitaire estimé à 30 milliards de F CFA, qui sera engagée avec la participation d'acteurs privés sur 5 ans. Le financement sera 100% privé et sous forme de concession de type « construire, exploiter et transférer » (BOT : Build Operate and Transfer) ;
- je vais accélérer la construction de la centrale solaire de 33 MW de Zagtoui pour un montant d'environ 46 milliards de FCFA, financement acquis ;
- je compte mettre en place un programme accéléré d'équipement en mini centrales électriques hybrides (solaires-thermiques) pour les grosses unités de consommation électrique (usines, grosses entreprises, grands bâtiments, etc.) de notre pays, au cas par cas, afin de pouvoir les déconnecter du réseau électrique pendant les pointes de consommation ;
- de même, un programme accéléré de soutien à la généralisation des installations individuelles sera initié pour la production d'énergie solaire pour les ménages à revenus

moyens et élevés ;

- les constructions de nouveaux bâtiments de l'Etat intégreront la politique des énergies renouvelables ;
- la construction d'une centrale thermique, à l'horizon 2020-2025, d'une capacité de 350 mégawatts et d'un coût estimé à 350 milliards de F CFA, sera engagée. Le financement sera 100% privé et sous forme de concession de type « construire, exploiter et transférer » ;
- des études seront diligentées pour la construction d'une centrale électrique à partir de la transformation de déchets urbains de Ouagadougou, d'une capacité d'environ 20 mégawatts à l'horizon 2020 estimée à 40 milliards de FCFA. Le financement sera 100% privé et sous forme de concession de type « construire, exploiter et transférer » ; ce projet contribuera à assurer la salubrité de la capitale ;
- la réalisation d'un important barrage hydroélectrique avec les pays du fleuve Niger, en plus du barrage de Kandadji (130 mégawatts) en cours au Niger, sera étudiée ;
- la construction d'une centrale nucléaire civile sera envisagée en partenariat avec les pays de la CEDEAO, ou de l'Union africaine ;
- toujours avec la CEDEAO, un dialogue sera également engagé en vue d'un vaste programme de construction de grandes centrales solaires ;
- renforcer les programmes nationaux de promotion de l'accès à l'électricité de façon à assurer un taux d'accès de plus de 60% sur toute l'étendue du territoire national d'ici à 2025 à travers des solutions adaptées ;
- assurer que les coûts de revient de l'électricité au Burkina Faso rentrent d'ici à 2025 dans la moyenne africaine ;
- la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité au Burkina Faso est aujourd'hui de l'ordre de 10%. A terme, alors que nous aurons dépassé la crise électrique actuelle, nous rentrerons définitivement dans la transition énergétique et irons vers le 60% énergies renouvelables grâce à une concentration des nouveaux investissements sur les énergies renouvelables ;
- pour l'évacuation de l'énergie électrique des centres de production vers les réseaux de transport et de distribution, j'envisage le renforcement des réseaux existants, la construction de nouveaux postes et de nouvelles lignes évalués à 205 milliards de F CFA sur 10 ans ;
- je prévois l'électrification de 500 villages par an en raison de 100 millions de FCFA par village soit un investissement annuel de 50 milliards de FCFA ;
- je veux garantir le leadership de l'Etat et une forte volonté politique dans le domaine énergétique et dans la durée.

Je prévois la création d'un fonds spécial de soutien au secteur de l'énergie qui sera alimenté par :

- des taxes parafiscales : prélèvements opérés sur les télécommunications, mines, billets de transport aérien, les importations des véhicules utilitaires, les cigarettes, les boissons alcoolisées ;
- des dotations de l'Etat ;
- des subventions des pays amis ;
- des mobilisations à partir des institutions comme la CEDAO, l'UEMOA, la BAD, le fonds carbone, les énergies renouvelables, la Banque Mondiale etc. ;
- l'appel à l'épargne public.

A ces trois urgences évoquées dans les paragraphes précédents, s'ajoutent des domaines prioritaires suivants de mon action, et pour lesquels les politiques idoines seront mises en place et des mesures précises appliquées. Il s'agit de l'accès aux soins de santé et aux services sociaux de base ainsi qu'à l'eau et à l'assainissement, de la lutte contre la corruption et l'impunité, de l'emploi et du pouvoir d'achat des ménages et enfin de la sécurité des personnes et des biens.

E. ASSURER A TOUS LES BURKINABÈ L'ACCÈS A DES SOINS MÉDICAUX DE QUALITÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

La problématique actuelle de la santé des populations au Burkina Faso se pose en termes d'infrastructures adéquates et suffisantes, de personnel médical et soignant en qualité et quantité ainsi que d'accessibilité financière aux services sanitaires ainsi qu'à la sécurité sanitaire.

Pour moi, aucun Burkinabè ne doit mourir par manque ou insuffisance de soins. Pour cela, il faut une réforme profonde du secteur de la santé. A cet effet, les mesures suivantes sont envisagées:

- l'accès aux soins de santé commande de réduire prioritairement le rayon d'accès aux centres de santé en vue de faire passer le ratio « habitants par CSPS » de 9 759 à 7000 en 2020 en construisant davantage de CSPS. Les Centres Médicaux avec Antennes chirurgicales (CMA) seront renforcés et dotés d'au moins deux (2) ambulances pour l'évacuation des malades. Avec la création des universités dans toutes les régions, les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) seront transformés progressivement en Centres Hospitaliers Universitaires (CHU). Mon ambition, au cours de mon mandat, est de réduire le rayon moyen d'action théorique de 7 km à 4 km, d'améliorer les pistes conduisant aux CSPS : « un CSPS-une ambulance-une route aménagée vers le village le plus proche » ;
- la deuxième urgence consistera à faire baisser sensiblement les dépenses de santé des ménages en rendant effective la gratuité des soins primaires, les urgences médico-chirurgicales et celle des frais d'évacuation à l'intérieur du pays. L'objectif chiffré est la baisse de 60% des dépenses de santé des ménages avec la mise en place de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) d'ici à 2020 ;
- en vue de faciliter l'accès aux soins de santé à toutes les couches sociales, la gratuité de certains soins sera réelle à moyen et long termes ;
- les valeurs de solidarité que je défends devront me permettre la prise en charge sanitaire des groupes vulnérables par l'Etat ;
- les dépenses relatives à la recherche en santé seront inscrites prioritairement dans le budget de l'Etat. L'objectif est de couvrir au moins 25% des besoins nationaux en médicaments essentiels ;
- pour garantir la sécurité des produits pharmaceutiques et des autres produits sanitaires, les capacités des structures de contrôle en la matière seront renforcées avec une application rigoureuse des sanctions ;
- des mesures seront également prises pour assurer un bon accueil des malades et des accompagnants dans les centres de santé publics ;
- il est envisagé la mise en place d'un système de dossier patient dans les pharmacies pour assurer un meilleur suivi des patients ;

- une restructuration de la fonction de pharmacien est prévue pour faire apparaître le caractère technicien que gestionnaire de médicaments ;
- en vue de rendre notre système de santé conforme aux normes internationales, il sera réalisé deux (2) pôles de référence à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou avec des plateaux techniques répondant aux standards internationaux;
- la réussite de la réforme de notre système de santé passe nécessairement par la disponibilité d'un personnel de santé en quantité et en qualité suffisante et également motivé. Le nombre des Ecoles Nationales de Santé Publique (ENSP) sera accru et l'offre de formation sera diversifiée. En somme, comme au niveau de l'enseignement, nous ferons du métier d'agent de santé un métier attractif où y vont ceux qui en ont la vocation ;
- il est évident que pour vaincre les épidémies, l'accent doit être mis sur la prévention. En plus des vaccins déjà administrés gratuitement, la vaccination contre les épidémies notamment la méningite sera systématique et gratuite ;
- des mesures fortes seront prises contre le paludisme (hygiène, pulvérisation des nids de moustiques des différentes villes selon une fréquence trimestrielle ou semestrielle) et la méningite (système d'alerte précoce et de vigilance) ;
- des médecins spécialistes seront formés en nombre suffisant pour une meilleure prise en charge des nouvelles pathologies ;
- des mesures seront prises pour lutter contre les circuits illicites d'approvisionnement et de distribution de médicaments à travers la mise en place d'un système de pharmacovigilance;
- enfin le développement d'une industrie nationale du médicament s'impose, afin que les produits consommés par nos malades soient disponibles en permanence.

Le passage du taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes de 341 à 170 et celui de la mortalité infantile pour 1000 de 65 à 32 à l'horizon 2020 ne sera pas un rêve.

Outre les soins de santé, la grande majorité de Burkinabè n'a pas également accès aux services sociaux de base. Un des services de base auquel la population aspire est l'accès à l'eau et à l'assainissement.

F. METTRE EN ŒUVRE UNE NOUVELLE POLITIQUE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La demande en eau potable est estimée à 104 millions de m³ par an dont 40 millions pour la demande urbaine et semi-urbaine et 64 millions pour la demande rurale. Les normes nationales prévoient un Point d'Eau Moderne (PEM) pour 300 habitants à une distance de 300 m maximum et un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifié (AEPS) pour les chefs-lieux de communes rurales et les villages de plus de 3 500 habitants. L'objectif recherché est une disponibilité permanente de 30 litres d'eau potable par jour et par personne et 10 litres par jour pour le bétail.

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est de 76% et 87% en milieu urbain.

Le constat qui se dégage n'est pas très reluisant. Les solutions proposées doivent permettre de rendre accessibles l'eau et l'assainissement.



F.1 - ACCES A L'EAU POTABLE

Considérant l'accroissement démographique de l'ordre de 3,1% l'an, je projette pour les cinq années de mandat :

- en milieu rural : faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 76% en 2015 à 85% en 2020.
- en milieu urbain: faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 87% en 2015 à 95% en 2020 pour Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, et dans les autres centres de 57% en 2015 à 85% en 2020.

Pour ce faire, je prévois de 2016 à 2020 :

- la réalisation de 17 000 nouveaux points d'eau ;
- la réalisation de 350 systèmes d'adduction en Eau Potable Simplifiées (AEPS) gérées par l'office national en charge de l'eau et de l'assainissement ;
- la réhabilitation de tous les PEM et les AEPS ;

En vue de garantir la qualité de l'eau, l'accent doit être mis sur les questions d'hygiène et d'assainissement.

F.2 : HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

L'eau et l'assainissement ont un impact direct sur l'amélioration de la santé car ils permettent de rompre le cycle de transmission de nombreuses maladies. Sans une disponibilité en eau suffisante, l'hygiène devient un luxe plutôt qu'une nécessité en comparaison à la consommation d'eau potable.

Ma politique vise à :

- en milieu rural : faire passer le taux d'accès à l'assainissement de 10% en 2015 à 40% en 2020 ;
- en milieu urbain: faire passer le taux d'accès à l'assainissement de 34% en 2015 à 70% en 2020.

Ma politique pour un accès à l'hygiène et l'assainissement pour tous, comportera :

- une bonne stratégie de communication pour une prise de conscience des avantages pour la santé associés à de bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement ;
- la construction de latrines (familiales, institutionnelles, publiques) et la sensibilisation pour leur utilisation ;
- la construction de fosses à ordures communautaires dans les villages ;
- la sensibilisation sur le lavage des mains au savon et l'installation de dispositifs dans les lieux publics ;
- la sensibilisation de la population aux mesures à prendre pour rendre l'eau potable : javellisation et traitement thermique ;
- la mise en œuvre de plans de sécurité sur l'eau et de plans d'assainissement à l'échelle locale ;
- la sensibilisation pour la construction d'enclos pour les animaux domestiques ;
- la prise de mesures contraignantes pour le traitement des eaux industrielles ;
- en concertation avec les municipalités, un Programme d'assainissement solide et liquide

ambitieux sera mis en place sur toute l'étendue du territoire national. Des canalisations seront systématiquement construites dans tous les quartiers lotis afin d'éviter de revivre le cauchemar des inondations de septembre 2009 ;

- il sera instituer une journée nationale de salubrité chaque trimestre sur toute l'étendue du territoire ;
- en outre, comme cela se fait ailleurs en Afrique, toutes les rues dans tous les quartiers des grandes villes seront pavées ou bitumées grâce aux contributions collectives de tous les propriétaires de la rue concernée et de la municipalité selon des ratios et un délai à fixer par la loi ;
- en matière d'hygiène et d'assainissement, les services de contrôle seront renforcés afin que toutes les municipalités et tous les habitants de notre pays respectent leurs obligations dans ce domaine.

L'accès à un logement décent fait partie des préoccupations de la majorité des burkinabè.

G. APPORTER DES SOLUTIONS RAPIDES ET CONCRETES A LA QUESTION DU LOGEMENT

L'accès à un logement décent continue de préoccuper les populations des villes et des campagnes et de créer des troubles sociaux à l'occasion des lotissements. La précarité du logement se ressent essentiellement en saison des pluies où beaucoup de maisons s'écroulent facilement du fait de la matière utilisée pour la construction.

La difficulté d'accès au logement s'explique essentiellement par une absence de politique de logement et par la mauvaise gestion des lotissements qui n'ont pas permis à bon nombre de burkinabè de disposer de parcelles, et également par le coût très élevé des matériaux de construction et l'insuffisance et l'inadaptation des mécanismes de financement pour l'immobilier.

Je prendrai les mesures ci-après:

- Un audit sur les lotissements passés dans toutes les communes afin de détecter et sanctionner les malversations et d'identifier ceux qui sont réellement dans le besoin. J'ambitionne mettre fin à la spéculation qui prévaut actuellement ;
- La révision des règlementations en matière de lotissement et de construction en vue de réglementer la taille des parcelles en fonction de la destination.
- la construction des Habitats à Loyer Modéré (HLM): ils contribueront à la réduction du prix des loyers par l'augmentation de l'offre ;
- la construction des cités autour des pôles de croissance ou de zones de production en milieu rural au profit des exploitants agricoles;
- la proposition aux jeunes fonctionnaires des logements sociaux dans toutes les villes de leur choix. Le remboursement des montants de logements ainsi acquis se fera par la retenue de l'indemnité de logement. L'Etat pourra appuyer les travailleurs du secteur privé à acquérir des logements sociaux en concertation avec leurs employeurs ;
- l'implication des communes dans la réalisation des logements sociaux : chaque commune, avec l'appui de l'Etat, du privé et des Partenaires Techniques et Financiers va construire des logements décents dans le chef-lieu de la commune rurale. Il sera également demandé aux

communes de procéder rapidement à la viabilisation des lotissements déjà effectués avant tout nouveau lotissement ;

- des mesures incitatives seront prises en vue d'encourager les investisseurs privés à réaliser des logements avec des cahiers de charge bien définies. Cette solution permettra de réduire les coûts d'acquisition des logements construits par le privé. De même, la baisse du prix des matériaux de construction est envisagée ;
- une banque publique d'investissement sera mise en place pour racheter les prêts immobiliers des agents de l'Etat et du privé afin de leur permettre de les rembourser sur une période plus longue, selon le modèle développé dans certains pays. Cela permettra d'améliorer sensiblement le taux de mise en valeur des parcelles attribuées qui était moins de 50% lors des états généraux de lotissement des 24 et 25 octobre 2015;
- les prix des logements seront réglementés et encadrés sur toute l'étendue du territoire afin de les rendre accessibles à tous ;
- l'Etat réalisera des logements décentes à acquérir ou à louer à des conditions souples et moins onéreuses.

L'accès aux soins de santé et aux services sociaux de base passe aussi par l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages.

H. RELEVER DE MANIERE SUBSTANTIELLE LE POUVOIR D'ACHAT DES MENAGES

De nos jours, la dégradation du pouvoir d'achat est un phénomène qui touche toutes les couches de la société. L'amélioration du pouvoir d'achat est donc un défi à relever par les pouvoirs publics au regard du coût actuel de la vie. Pour accroître le pouvoir d'achat des ménages, les mesures suivantes sont envisagées :

- l'augmentation du Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) qui doit passer progressivement de 30 064 FCFA à 40 255 FCFA durant le mandat, ce qui permettra aux ménages d'avoir un minimum vital ;
- désormais, les salaires inférieurs ou égaux à 45.000FCFA par mois seront exonérés de l'Impôt Unique sur les Traitements et Salaires (IUTS) ;
- la loi 013-98 est dépassée et est présentement en relecture par les autorités de la transition. J'irai dans ce sens dans l'optique de permettre aux fonctionnaires d'avoir des revenus leur permettant de vivre dignement. J'estime que les salaires doivent être indexés sur les prix. Aussi les dispositions seront-elles prises pour une maîtrise de l'inflation. Les prix des produits de grande consommation seront toujours réglementés et contrôlés ;
- je vais rendre le gaz accessible aux ménages en milieu urbain et semi urbain. Le gaz sera toujours subventionné et son utilisation par les véhicules à quatre (4) roues interdite ;
- je compte créer une grande centrale d'achat des produits de grande consommation, pour les revendre à un prix abordable aux travailleurs ;
- afin que les agents de l'Etat puissent se restaurer sur place au bureau à un prix subventionné, je vais progressivement instituer les Cantines Administratives;
- Je développerai le transport en commun des populations dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, pour réduire leurs dépenses de transport.

Notre effort de développement sera vain, si des mesures ne sont pas prises pour lutter efficacement contre la corruption et l'impunité.

I. LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA CORRUPTION ET L'IMPUNITE

Au cours de notre lutte qui a abouti à l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014, la soif de justice a été exprimée par le peuple. En vue d'étancher cette soif, les mesures suivantes seront prises pour rendre notre justice véritablement indépendante et intègre afin qu'elle puisse jouer son rôle de stabilisateur de paix.

- En matière de lutte contre la corruption et l'impunité, ce sera la tolérance zéro. Pour cela, il faut que notre justice retrouve les chemins de son indépendance, vis-à-vis de tous les pouvoirs établis, qu'ils soient politiques, financiers, religieux, etc. C'est uniquement en se transformant ainsi qu'elle pourra lutter efficacement contre le cancer de la corruption qui gangrène notre société. Il va falloir frapper vite et fort !
- Si je suis élu, je compte installer un tribunal spécial, une Cour de Répression de la Délinquance Economique et Financière (CRDEF) qui instruira en permanence tous les rapports issus des corps d'inspection et de contrôle. Elle commencera son travail en sortant des tiroirs tous les rapports des corps d'inspection et de contrôle (Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat, Cours des Comptes, Inspection générale des finances, Inspections de services, etc.).
- Pour les crimes de sang, je mettrai à la disposition de la justice tous les moyens nécessaires pour engager des poursuites judiciaires et solder tous les dossiers de crimes de sang survenus dans notre pays.
- J'organiserai ensuite une opération Vérité, Justice et Réconciliation. Comme son nom l'indique, cette opération visera d'abord à établir la vérité des faits, et à identifier les coupables et les acteurs de chaque crime de sang.
- Le recours à la justice pour régler les différends et les conflits sera une valeur à promouvoir. A cet effet, les juges qui ne seront pas impartiaux dans le traitement des dossiers seront sévèrement sanctionnés.
- Les nouveaux délits ou crimes économiques seront sanctionnés : après l'apurement des dossiers de délits ou de crimes économiques, les nouveaux auteurs de mauvaise gestion seront punis au double plan administratif et judiciaire.
- Les incompatibilités et les obligations assignées aux membres du gouvernement et aux autres hauts fonctionnaires seront strictement respectées. Il s'agit de la déclaration des biens à l'entrée et à la cessation de fonction, de la responsabilité des hauts fonctionnaires devant la haute cour de justice, de l'interdiction de tirer parti de leur position, etc.
- Les investissements publics et ceux des Organisations Non Gouvernementales (ONG) seront suivis et contrôlés. En outre, leur suivi et leur contrôle permettra leur répartition équitable sur l'ensemble du territoire national.
- Une police économique et financière sera créée : composée de gendarmes, de policiers et de fonctionnaires de l'administration financière, elle aura pour mission de démasquer toutes les pratiques économiques et financières irrégulières. Ses tâches consisteront à mener des enquêtes en toute discrétion. Les membres de la police économique et financière auront un statut d'officiers de police judiciaire et pourront, à ce titre, saisir le juge.



- La participation aux marchés publics sera équitable : la réglementation des marchés publics sera relue en vue de garantir une saine participation à la concurrence.
- Les marchés publics seront bien exécutés : en vue de garantir la bonne exécution des marchés publics de travaux et de constructions, la responsabilité des architectes et des cabinets de suivi-contrôle sera renforcée.
- Les négociations avec les institutions financières seront transparentes : les syndicats et les organisations de la société civile seront associés aux négociations avec les institutions financières internationales notamment la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International.
- L'application de la loi portant sur le délit d'apparence sera rigoureuse : il ne s'agit pas de lutter contre les riches mais il revient aux riches de justifier leurs fortunes lorsque des soupçons existent. La police économique et financière devra aider à découvrir les suspects du délit d'apparence.
- Les principes de transparence, d'équité, d'éthique et de responsabilisation dans la gestion de la chose publique seront promus et valorisés.
- Les responsables de la gestion de la chose publique seront tenus à l'obligation de rendre compte. Chaque responsable devra comprendre qu'il est responsable du bien qui lui est confié et des hommes qu'il dirige. En somme, il s'agira de passer d'une « administration de commandement » à une « administration de management ».
- Le traitement des dossiers par les agents se fera également dans la plus grande transparence. A cet effet, les délais de traitement des dossiers de chaque administration seront définis et feront l'objet de publicité auprès des usagers. Pour la mise en œuvre effective, des numéros verts seront ouverts à la disposition des usagers pour dénoncer les cas de lourdeur ou de lenteur dans le traitement des dossiers. A moyen terme, le traitement des dossiers sera informatisé et la position de chaque dossier pourra être vérifiée à tout moment et en temps réel.
- Une véritable politique de répartition des revenus sera mise en place : la lutte contre l'impunité et la corruption consiste également à veiller à une répartition équitable des richesses créées.
- Chaque fonctionnaire devra mériter son salaire. A cet effet, en attendant la mise en place d'un système de contrôle biométrique, des contrôles inopinés de la présence et de l'assiduité des agents à leurs postes de travail seront réguliers et les fautifs seront sanctionnés. Les supérieurs hiérarchiques qui tenteront de couvrir des agents fautifs verront leur responsabilité engagée. Enfin, le recrutement dans la fonction publique sera conditionné par la définition préalable des postes de travail de l'administration. L'accès aux emplois publics sera équitable et seule la compétence fera la différence. La fonction publique ne sera plus une sinécure.

Si nos populations veulent vivre dans un environnement libre de corruption et d'impunité, elles veulent aussi que l'Etat assure leur sécurité et celle de leurs biens.

J. VEILLER A ASSURER UNE MEILLEURE SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

J'entends réduire drastiquement la petite délinquance et le grand banditisme en :



- Donnant à notre police nationale plus de moyens pour faire son travail;
- Améliorant la formation de nos forces de sécurité, en liaison avec les nouvelles formes de délinquance ;
- Multipliant les patrouilles de jour comme de nuit dans les centres urbains et en équipant nos villes de caméras de surveillance. La présence policière sera permanente au niveau des zones criminogènes urbaines ;
- Renforçant la confiance, la coopération et le partage de renseignements au sein de notre tissu social ainsi qu'avec nos institutions ;
- Instituant un couvre-feu permanent pour les mineurs de moins de 10 ans dans les grands centres urbains (à l'exception de ceux accompagnés par des majeurs);
- Instituant une police des quartiers qui viendra renforcer la police de proximité;
- Obligeant les fabricants d'engins à munir ceux-ci d'un mini GPS ou d'un code secret de démarrage, pour pouvoir les vendre au Burkina Faso.

Contre le trafic de drogue et autres substances illicites, je serai impitoyable et mes actions seront énergiques. Je vais :

- Créer une Brigade spéciale de la police nationale qui sera dotée des moyens adéquats ;
- introduire la technique des chiens renifleurs à nos postes frontaliers et nos aéroports ;
- durcir les peines encourues pour trafic de drogue ;
- accroître la sensibilisation de la jeunesse.

Le grand banditisme recevra une riposte appropriée :

- la surveillance du territoire sera accrue : les forces de sécurité continueront d'être déployées à l'intérieur du pays. Il en sera de même des patrouilles sur les axes routiers. La cartographie des zones criminogènes sera régulièrement mise à jour ;
- les forces de sécurité commis à la sécurisation des axes routiers seront équipées en armes adéquates ;
- l'armée pourra être réquisitionnée pour prêter main forte aux services de sécurité.

Le combat contre le terrorisme en général et singulièrement le « jihadisme » se mènera à travers les actions ci-après :

- le déploiement des forces de sécurité et de défense aux frontières : des unités seront fortement déployées dans les zones où la menace terroriste est la plus sérieuse ;
- de nouveaux postes de police et de gendarmerie seront ouverts : la priorité sera réservée aux zones criminogènes. Il s'agira de réduire le ratio nombre d'habitants par policier. La création de nouveaux postes sera renforcée par la mise en place d'une police de proximité et nous pourrons ainsi faire un maillage complet du territoire burkinabè ;
- le renforcement de la coopération sécuritaire sous régionale : face à la menace terroriste, la coopération sécuritaire sous régionale s'impose. Je vais engager des discussions avec les autres chefs d'Etat en vue du renforcement de la coopération sécuritaire ;
- des campagnes de sensibilisation seront organisées pour combattre l'intégrisme religieux.

Pour lutter contre l'insécurité routière, des mesures fortes seront prises :

- la délivrance du permis de conduire sera sécurisée : le permis de conduire burkinabè sera informatisé et sécurisé. Mais dans l'immédiat, les faux permis de conduire seront recherchés et récupérés ;



- une formule de vulgarisation des règles de conduite sera imaginée et fera appel à toutes les bonnes volontés pour un meilleur trafic routier dans nos villes et nos campagnes ;
- les sanctions contre le non-respect du code de la route seront durcies: je soutiens le relèvement du montant de l'amende de la contravention routière en cours d'élaboration. Les textes en la matière seront relus pour rendre plus dissuasives les sanctions ;
- le permis de conduire sera obligatoire pour circuler dans les grandes villes ;
- les radars et les contrôles de police seront plus nombreux sur les axes routiers pour permettre de lutter contre la vitesse au volant ;
- l'importation, la fabrication et la vente des véhicules à deux (2) roues seront soumises à des conditions précises notamment la limitation de la vitesse. Les véhicules ne pourront plus faire du rallye sur nos routes ;
- le transport en commun sera développé dans les grandes villes : le développement du transport contribue à la sécurité des personnes et des biens ;
- la lutte contre les accidents de travail sera intensifiée, en adoptant une législation plus contraignante et en multipliant les contrôles.

La lutte contre le trafic des produits alimentaires de mauvaise qualité passera par :

- Une synergie d'actions entre les structures de contrôle : il sera créé une super structure chargée de la coordination des actions de contrôle des structures qui ont la mission d'analyser la qualité des produits de grande consommation. Une concurrence inutile s'est établie entre ces structures et annihile leurs actions ;

Le durcissement des sanctions pénales contre les importateurs et vendeurs malhonnêtes.

Un prolongement de la question de la sécurité des personnes et des biens est celle de l'intégrité du territoire. Pour nous défendre efficacement contre toute agression extérieure, nous avons besoin d'une nouvelle politique de défense.

K. REPENSER NOTRE POLITIQUE DE DEFENSE NATIONALE

La dissolution du Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP) et son désarmement intervenus à l'issue de l'assaut patriotique de l'armée loyaliste pour instaurer la quiétude nationale sont des faits historiques qui nous enseignent et nous laissent affirmer que désormais notre pays disposera d'une armée républicaine. C'est fort de ce constat et conscient que notre armée a un rôle déterminant à jouer pour le développement socio-économique de notre Nation, que j'envisage une orientation Politique et Stratégique en conformité avec les objectifs définis dans la politique de défense de notre pays. Il s'agira pour moi :

- D'engager une réforme de l'armée pour l'enraciner dans un socle de valeurs éthiques, professionnelles, de loyauté, de patriotisme, d'intégrité, du sens du devoir, de l'esprit républicain ;
- De moderniser notre armée en la dotant d'un format opérationnel, d'un système de communication interne et externe efficace, de moyens financiers, matériels et humains adéquats pour la réalisation de ses missions de défense de l'intégrité du territoire et de la sécurisation par la protection et la lutte contre le grand banditisme ;

- de créer des conditions optimales pour une complémentarité entre forces de Défense et de Sécurité ;
- de mettre chaque chef militaire et chaque militaire selon son rang, à son poste de mérite au regard de son profil de carrière et surtout de ses compétences et de ses capacités ;
- de confier à chaque unité une mission conforme à ses capacités. Aucune entité militaire ne sera au-dessus de l'autre, chacun ayant reçu en amont une formation répondant aux besoins définis par notre politique de défense ;
- de spécialiser l'armée davantage dans la lutte contre le terrorisme.

Pour pouvoir nous attaquer avec succès à nos urgences et ns priorités, nous avons besoin d'une nouvelle prospérité. Celle-ci s'obtiendra en activant un certain nombre de piliers économiques.



PARTIE III : DEVELOPPER RESOLUMENT LES PILIERES DE NOTRE PROSPERITE



Nos ambitions ne seront réalisables que si notre pays se dote d'une nouvelle prospérité. Je veux l'offrir aux burkinabè en conjuguant tous les efforts, ceux du public, des nouvelles collectivités territoriales et du privé, et en actionnant les leviers ci-après :

- Une nouvelle agriculture résiliente face aux aléas climatiques pour une véritable sécurité alimentaire ;
- Une révolution industrielle basée sur la transformation des productions agricoles et le développement d'industries légères ;
- la transformation du secteur de l'élevage et de la pêche ;
- le développement des infrastructures de transport pour une réelle intégration de notre économie nationale à l'économie sous régionale ;
- une exploitation minière profitable à toute la population et soucieuse de la protection de l'environnement ;
- le développement de l'artisanat, de la culture et du tourisme ainsi que du sport pour en faire un secteur économique à part ;
- la promotion et le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en vue de moderniser notre administration et faire naître une nouvelle industrie des TIC ;
- l'orientation de notre diplomatie vers des objectifs profitables à tous ;
- l'intéressement de nos compatriotes de l'extérieur à notre développement ;

A. LANCER UNE REVOLUTION AGRICOLE POUR ASSURER A CHAQUE BURKINABE TROIS REPAS PAR JOUR, ET POUR ACCROITRE NOS RECETTES D'EXPORTATION

L'importance de l'agriculture dans le développement socioéconomique du pays n'est plus à démontrer. Mais je connais ses faiblesses. Parmi les facteurs contraignants, on peut citer :

- La forte dépendance de notre agriculture vis-à-vis de la pluviométrie
- La faible capacité de conservation de l'eau et la dégradation continue des terres ;
- les difficultés d'accès aux financements, aux intrants et aux équipements ;
- les faibles capacités techniques et organisationnelles des acteurs ;
- l'insécurité foncière ;
- et la faible transformation et commercialisation des produits.

Pour réaliser mes ambitions, je vais lancer une véritable révolution agricole qui va changer fondamentalement et en mieux, la situation du monde rural. Cette révolution touchera à plusieurs aspects.



A.1 - Une réorganisation du monde rural et du mode de production agricole

En vue de réorganiser le monde rural et promouvoir un nouveau mode de production agricole, je compte :

- Relire la loi sur le foncier rural;
- Mettre en place un véritable statut de l'agriculteur
- Sensibiliser les paysans à la nécessité et à l'utilité de se regrouper selon les cas en Coopératives de Production Agricole (dans laquelle chacun conserve sa propriété mais adhère à un système de promotion et de caution solidaire) ou en Sociétés Rurales de Production Agricole (dans laquelle les paysans sont actionnaires). Ces formes d'organisation offrent des avantages certains par rapport au système de la propriété individuelle : mutualisation des efforts, accès au crédit, effet de synergie, etc. ;
- introduire et vulgariser l'idée selon laquelle le Burkina Faso doit avoir systématiquement et pour toutes les productions, au moins deux (2) récoltes par an ;
- organiser les grandes filières à l'exemple de celle du coton en vue de la professionnalisation des producteurs et de l'augmentation de leurs revenus ;
- retirer pour les reverser dans le domaine foncier public, toutes les terres acquises dans le cadre de l'agro business et non mises en valeur au bout de cinq (5) ans ;
- promouvoir une agriculture sans risque pour la santé des populations en interdisant les OGM pour les cultures vivrières.

A.2 : Développer les filières agricoles et établir un nouvel équilibre entre cultures vivrières et cultures de rente

Au niveau des cultures vivrières, mon ambition est d'accroître sensiblement leur niveau de production. Sur la base des productions moyennes observées ces cinq (5) dernières années, mes objectifs à l'horizon 2020 pour les principales cultures vivrières, sont les suivants:

- accroître la production annuelle de sorgho de 1,7 million de tonnes à 3 millions de tonnes ;
- accroître la production annuelle de maïs de 1,1 million de tonnes à 2 millions de tonnes;
- accroître la production annuelle de riz de 200.000 tonnes à 350.000 tonnes ;
- accroître la production annuelle de manioc de 150.000 tonnes à 250.000 tonnes ;
- accroître la production annuelle d'arachide de 175.000 tonnes à 300.000 tonnes ;
- accroître la production de niébé de 450.000 tonnes à 650 .000 tonnes ;

Certaines cultures vivrières sont aussi des sources de revenus à l'exportation. J'entends les développer. Ainsi, je vais accroître la production:

- D'oignons de 200.000 tonnes à 300.000 tonnes ;
- De tomates de 160.000 tonnes à 250.000 tonnes ;
- De sésame de 60.000 tonnes à 100.000 tonnes ;
- D'anacarde de 27.000 tonnes à 40.000 tonnes.

Je vais élargir la gamme des cultures de rente. La principale étant le coton, je ferai passer sa production annuelle moyenne à environ 800.000 tonnes.

Je vais introduire de nouvelles cultures de rente comme l'hévéa, le café, le cacao, etc.

Un tel bond en avant passe par une occupation plus intense des sols. Je ferai passer la superficie des terres exploitées de 4 millions d'ha à 6 millions d'ha en 2020 (sur un total disponible de 9 millions d'ha).

Le développement de notre agriculture passe aussi par sa modernisation.

A.3 - Une mécanisation et une modernisation générale du secteur agricole

Notre agriculture est encore arriérée et utilise des méthodes archaïques. C'est dans cet esprit que j'entends prendre les mesures suivantes pour la moderniser :

- Développer au Burkina une véritable industrie de l'équipement agricole, en créant, en association avec le secteur privé local et international, une Société Nationale d'Équipement Agricole (SONEA) qui va établir des partenariats avec les industries étrangères, pour assembler sur place les équipements dont nos paysans ont besoin : tracteurs, motopompes, charrues, etc., et une Société Nationale des Engrais et Fertilisants (SONEF) qui va produire sur place ce dont notre agriculture a besoin pour booster ses rendements ;
- Poursuivre la facilitation de l'accès aux équipements et aux intrants par leur forte subvention notamment au début de la révolution agricole ;
- former et sensibiliser tous les jeunes agriculteurs aux nouvelles techniques agricoles en vue de leur bonne utilisation;
- mettre au point des méthodes de lutte intégrée contre les parasites des cultures;
- mettre au point de nouvelles variétés performantes qui prendront en compte les changements climatiques observés et la production en saison sèche ;
- réaliser avec les professionnels du secteur et les ONG compétentes, le bilan de l'introduction des OGM dans notre pays, et je prendrai les mesures adéquates.

A.4 - Un nouvel outil de financement de l'agriculture

Le manque de financement constitue un obstacle majeur au développement de notre agriculture. Pour y remédier, je compte :

- Créer une nouvelle Banque de Financement de l'Agriculture (BFA) qui aura des agences dans toutes les provinces du Burkina Faso ;
- Assouplir les conditions d'accès au crédit agricole.

A.5 - Le développement d'une nouvelle hydraulique agricole

L'irrigation des terres sera une priorité. Je vais accroître les superficies aménagées. Pour cela, il faut assurer la maîtrise en eau de surface et celle qui est souterraine. Cette maîtrise permettra d'augmenter la part des productions irriguées dans la production agricole nationale. Avec environ 1200 plans d'eau (barrages, lacs, mares), notre pays peut mobiliser jusqu'à cinq (05) milliards de mètres cube d'eau de surface par an.

Fort de cela, je vais assurer la mise en valeur effective des terres déjà aménagées et décupler les superficies consacrées aux cultures irriguées de 30.000 ha à 100.000 ha en 2020 sur un potentiel de 233 500 ha.

En outre, je lancerai une opération d'envergure pour aménager progressivement les 500 000 ha de bas-fonds facilement aménageables.



Je vais découpler définitivement nos productions agricoles du rythme aléatoire de la pluviométrie. Je développerai davantage l'ingénierie nationale dans le domaine de la maîtrise de l'eau et de la collecte des eaux de pluie. Un véritable travail de prévision et d'anticipation des besoins sera réalisé.

Mon plan prévoit de disposer de réserves en eau qui soient en permanence supérieures à la demande effective.

A.6 - Une nouvelle gestion des sols dans une gouvernance environnementale de développement durable

Il s'agira pour moi de :

- promouvoir les actions d'adaptation aux changements climatiques;
- diffuser la politique nationale de développement durable;
- appuyer l'intégration de la dimension développement durable dans les référentiels sectoriels et locaux de planification ;
- mettre en place un mécanisme global qui intègre le fonds national pour le climat et le fonds d'intervention pour l'environnement;
- adopter des textes d'application du code de l'environnement.

Le développement de notre agriculture et une bonne gouvernance environnementale nous permettront d'assurer une meilleure alimentation si des conditions sont réunies.

A.7 - La prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles

L'accroissement de la production agricole ne suffit pas à lui seul à prévenir et à gérer efficacement les crises alimentaires. Il faut une stratégie. Sa mise en œuvre doit permettre de contenir les problèmes structurels d'insécurité alimentaire, d'améliorer les capacités d'animation et de riposte du dispositif de sécurité alimentaire.

Dans cette perspective, je prévois de :

- renforcer les capacités techniques, financières et matérielles du Secrétariat Permanent du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SP/CNSA) ;
- élaborer et mettre en œuvre la politique nationale de sécurité alimentaire ;
- renforcer le dispositif de coordination de la sécurité alimentaire;
- renforcer le dispositif de ciblage des zones et des ménages à risque d'insécurité alimentaire en renforçant les statistiques agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- renforcer les capacités à réaliser des études, à suivre et à évaluer les projets privés ;
- développer des outils de résilience et de gestion des risques agricoles;
- réviser le cadre général de coopération Etats-Partenaires en matière de sécurité alimentaire;

La révolution agricole sera incomplète si elle ne s'accompagne pas d'une révolution industrielle qui va, entre autre, offrir un débouché de transformation à ses produits.

B. LANCER UNE REVOLUTION INDUSTRIELLE, POUR OFFRIR DES EMPLOIS DURABLES AUX BURKINABE

Le deuxième pilier de notre croissance est l'industrie. Je veux réaliser une révolution industrielle, qui sera basée sur la transformation agro-industrielle et le développement des industries légères. Notre pays doit renouer avec l'industrie pour accroître notre richesse et créer des emplois durables. Je veux le faire en nous insérant dans les chaînes de valeur mondiale et en favorisant la délocalisation au Burkina de productions qui ne sont plus compétitives ailleurs, notamment en Europe et en Asie !

B.1 – Notre base industrielle est étroite

Les caractéristiques et les problèmes de notre industrie sont connus :

- une industrie jeune voire naissante. En effet, 64% des entreprises industrielles ont moins de 10 ans ;
- une industrie où les investissements vont pour une large part dans les branches comme les boissons, le textile, l'énergie et l'agroalimentaire qui absorbent à elles seules 84% du volume global des investissements.
- le textile occupe la première place dans la production industrielle. L'énergie, la boisson et l'agroalimentaire arrivent respectivement en deuxième, troisième et quatrième place. Ces quatre secteurs contribuent pour plus de 69% à la production industrielle totale.
- une industrie où l'emploi est concentré. Le secteur du textile arrive en première place, suivi de l'agroalimentaire et de l'énergie. La boisson arrive en quatrième place. Ces quatre branches à elles seules emploient plus de 75% de la main d'œuvre industrielle totale.

La révolution industrielle se fera grâce aux politiques qui englobent :

- les bases institutionnelles et technologiques d'une industrialisation ;
- la promotion de l'industrie agro-alimentaire ;
- le développement des industries légères.

B.2 – Assoir les bases institutionnelles et technologiques d'une industrialisation rapide et performante

Pour assoir les bases de notre industrialisation, je compte :

- Introduire au parlement une loi-programme sur le développement du secteur industriel avec un accent sur les PMI, l'intéressement des multinationales et le renforcement des dispositifs d'appui aux entreprises industrielles ;
- procéder à la relecture de notre code d'investissement pour le rendre davantage « industry-friendly » et revoir tout l'arsenal juridique et institutionnel qui concourt aux activités industrielles ;
- créer une autorité de gestion des zones industrielles ;
- renforcer les infrastructures d'accueil pour l'activité industrielle par les extensions, la



viabilisation des zones industrielles de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso et la création de nouvelles zones industrielles dans les autres chefs-lieux de région ;

- délimiter de nouvelles zones dans les dix (10) villes moyennes pour encourager la décentralisation de l'industrie ;
- développer et mettre en application le concept de « pépinières industrielles » ;
- établir des Zones Economiques Spéciales, pour attirer les délocalisations industrielles et dans lesquelles seront développées les productions industrielles destinées exclusivement à l'exportation ;
- établir un Centre National de Promotion Industrielle qui sera un espace d'information et de renforcement des capacités de promoteurs industriels ;
- favoriser les acquisitions de technologie et la recherche développement ;
- faciliter l'accès à l'énergie dont la grande partie est consommée par l'industrie;
- mettre en place un Fonds Spécial de Capital risque pour les projets industriels novateurs ;
- doter l'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité de moyens adéquats pour remplir sa mission, et encourager l'instauration de cercles de qualité dans toutes les unités industrielles ;
- assurer les prestations de services liées à la certification de la qualité des produits et les besoins d'une industrie compétitive ;
- renforcer la formation technique pour disposer d'une main d'œuvre qualifiée en adéquation avec les besoins des entreprises ;
- promouvoir la sous-traitance locale ou la cotraitance afin de permettre aux PMI burkinabè de réaliser des activités à la demande et sous le contrôle des plus grandes entreprises opérant sur le marché national ;
- promouvoir des partenariats avec les entreprises industrielles multinationales.

Notre industrie étant assise sur des fondations solides, j'entends développer l'industrie agroalimentaire et les industries légères.

B.3 - Promouvoir l'industrie agro-alimentaire

Mon objectif général dans ce domaine est de transformer les produits de notre agriculture pour mieux les consommer ou les exporter avec une certaine valeur ajoutée. Pour ce faire, je vais :

- revoir les dispositions du code d'investissement dans le sens de leur donner une spécificité pour le secteur agricole ;
- identifier en accord avec le secteur privé, tous les produits agricoles susceptibles d'être transformés et présentant un avantage comparatif pour le Burkina. La priorité et les avantages seront accordés à ces produits. Je pense entre autres à la tomate, à l'oignon, à la banane, aux céréales, à la pomme de terre, au sésame, à l'anacarde, aux haricots verts, à la filière karité, etc. ;
- développer l'industrie de la conserverie, pour exporter certaines de nos productions agricoles en boîte. Exemple : les haricots verts ;
- promouvoir la transformation des produits forestiers non ligneux (exemple : le néré, liane, ...);
- encourager les associations féminines de transformation des céréales et autres produits

agricoles, par des dispositions financières (accès aux microcrédits) et fiscales appropriées;

- inviter et sensibiliser les acteurs de ces filières à franchir le pas de la transformation industrielle ou semi industrielle, en se constituant en PME/PMI
- créer un Centre de Développement des Technologies de l'Agroalimentaire, qui aura pour mission d'identifier et de vulgariser les technologies accessibles aux initiateurs locaux de projets de transformation agroindustrielle ;
- appuyer le développement des agropoles dans d'autres régions du pays en fonction des potentialités locales avec l'implication effective de la recherche;
- promouvoir spécialement les industries textiles afin de donner une valeur ajoutée à notre coton. Je compte initier une étude d'évaluation et de faisabilité sur l'usine FASO FANI en vue de sa réouverture éventuelle;
- créer une structure de commercialisation et de stabilisation des produits du cru pour l'exploitation ;
- promouvoir la consommation des produits agricoles locaux.

B.4 - Développer les industries légères

Je compte lancer un programme de développement des industries légères dans deux domaines :

- le premier, c'est celui des biens de consommation pour offrir aux ménages burkinabè des produits industriels de consommation courante à un prix abordable. Ma démarche se fera en deux temps :
 - dans un premier temps, je viserai l'assemblage ;
 - dans un second temps, je viserai progressivement la production de composants. Je mettrai l'accent sur les produits dont l'assemblage ou la production n'exige pas de technologies trop sophistiquées. Les produits qui seront privilégiés sont les textiles, les cycles, notamment les motos dont certaines sont déjà assemblées ici, les appareils électroménagers, les postes radio, les ustensiles de cuisine, etc.
- le second concerne celui des biens d'équipement. Il s'agira essentiellement d'assemblage de biens pouvant concourir directement à notre économie : certaines machines-outils, le matériel agricole, le matériel de BTP, les ordinateurs de bureau, etc.

Toutes ces industries nécessitant une technologie de pointe et des capitaux considérables, je les développerai en partenariat avec les firmes étrangères :

- Je vais conclure des accords de délocalisation, en encourageant certaines entreprises internationales à délocaliser certaines de leurs productions au Burkina Faso. C'est dans cet esprit que seront développées les zones économiques spéciales évoquées plus haut.
- je mettrai en place des mécanismes de protection des industries nationales, dans le respect de nos engagements internationaux ;
- à travers la réglementation et la sensibilisation, la consommation des produits industriels de notre pays sera promue.

Il est vrai que l'élevage fait partie de l'agriculture au sens large. Mais compte tenu de son importance pour notre pays, car faisant partie des cinq principaux produits d'exportation après l'or, le coton, le sésame et la filière karité, il sied qu'une attention particulière lui soit accordée.

C. AUGMENTER LA PRODUCTIVITE DES SECTEURS DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

Beaucoup reste à faire dans le sous-secteur de l'élevage. Pour faire de l'élevage un pilier important de notre développement, j'entends améliorer la productivité et la compétitivité des productions animales.

C.1 - Améliorer la productivité et la compétitivité des productions animales

A ce niveau, les actions suivantes sont prévues :

- développer les filières animales prioritaires ;
- rendre disponibles les aliments pour les animaux ainsi que les produits vétérinaires : cette disponibilité permettra d'augmenter le taux de rendement des animaux ainsi que la qualité de la viande ;
- développer la recherche vétérinaire à travers l'amélioration génétique des animaux adaptés à notre climat et plus rentables ;
- décourager les exportations des animaux sur pied : les exportations sur pied font perdre à notre pays beaucoup de valeurs ajoutées ;
- renforcer les capacités d'abattage des animaux ;
- lancer un programme « une famille pauvre, un élevage » ;
- valoriser les sous-produits de l'élevage : notre pays mérite des laiteries de grandes capacités de traitement à savoir 30 000 litres par jour ;
- renforcer les capacités des agents vétérinaires ;
- augmenter le revenu des producteurs.

Le développement durable nous impose d'accorder une place importante aux productions fauniques et halieutiques. Nous devons aider la nature à nous nourrir.

C.2 - Développer les productions fauniques

Face à la rareté des ressources naturelles et la disparition des espèces animales, nous n'avons pas d'autres choix que de valoriser durablement les ressources forestières et fauniques. Les zones fauniques seront mieux protégées et le braconnage sera sévèrement puni.

Face à la diminution drastique et à la disparition de certaines espèces fauniques, je développerai une politique de repeuplement.

C.3 - Vers un renouveau de la pêche

Je vais promouvoir la pêche en renforçant la réalisation des aménagements hydrauliques et halieutiques.

Je vais aussi promouvoir la pisciculture pour assurer un approvisionnement durable en poissons à notre population. Dans la même démarche, je vais introduire la « culture » d'autres variétés de produits halieutiques, notamment les différents crustacés.

Je compte également mieux organiser la filière pêche en vue de la promotion et de la valorisation

des produits de la pêche. Il s'agira essentiellement de prévoir des chaînes de froid des lieux de pêche aux lieux de commercialisation qui sont les grands centres urbains.

Enfin je vais promouvoir la transformation industrielle des produits de la pêche, notamment les carpes, les capitaines et les sardines.

Un des freins au développement de la production agricole est l'enclavement des zones de production. Il s'en suit des difficultés d'écoulement des productions. Il va sans dire qu'il est justifié que l'un des piliers de notre développement soit l'infrastructure et le désenclavement.

D. DOTER NOTRE PAYS D'INFRASTRUCTURES MODERNES POUR ASSURER SON DESENCLAVEMENT

Le développement économique et social est aujourd'hui indissociable de la qualité du système des transports. J'ai un plan ambitieux de développement des infrastructures de transport pour nous désenclaver et développer les échanges économiques entre nos villes et nos régions et avec les pays voisins. Ce projet sera financé par des partenariats public/privé innovants, notamment les formules BOT (construire, exploiter et transférer).

D.1 - Au niveau du développement du réseau routier

Mes objectifs en matière d'infrastructures routières sont les suivants :

- faire passer la longueur totale des routes bitumées de 3 500 kms à 5000 km à l'horizon 2020 ;
- faire passer la longueur des routes aménagées en terre de 3000 km à 5000 km d'ici à 2020 ;
- construire des autoroutes à voies multiples et à péage sur les axes Ouaga- Frontière du Togo ; Ouaga-Frontière du Ghana; Ouaga- Frontière du Bénin ; Bobo-Frontière du Mali ; Ouaga-Frontière du Niger ;
- Poursuivre la réalisation du Projet Autoroutier Yamoussoukro-Bobo-Dioulasso-Ouagadougou ;
- pour matérialiser ma volonté dans le domaine des infrastructures, je vais faire voter une loi programme qui établira les objectifs et les moyens de financement à moyen terme ;
- renforcer l'état des infrastructures routières existantes en insistant sur la sauvegarde du patrimoine routier ;
- en vue de la préservation des infrastructures routières, le pesage des véhicules sera systématique et les sanctions seront renforcées afin d'intensifier la lutte contre le phénomène de surcharge qui a pris de l'ampleur, en particulier sur les liaisons internationales.
- en collaboration avec les collectivités territoriales, les voies urbaines seront mieux entretenues. Les programmes de bitumage des voies urbaines seront adoptés en conseil municipal ;
- définir des zones de désenclavement prioritaires notamment dans les campagnes à forte densité ou à fort potentiel agricole. Le programme de développement du transport rural va



prendre en compte les pistes départementales ainsi que les pistes rurales qui permettent un véritable désenclavement des zones de production.

D.2 - Au niveau du développement du transport ferroviaire

En matière de voie ferroviaire, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire disposent d'une ligne métrique de chemin de fer à voie unique reliant Kaya à Abidjan, passant par Ouagadougou et Bobo Dioulasso. La longueur totale de la voie est de 1261 km, dont 622 km en territoire Burkinabè.

J'ai l'ambition de prolonger cette voie jusqu'au Niger en passant par Dori.

De même, j'entends œuvrer pour l'installation de liaisons ferroviaires vers le Togo, vers le Ghana, et vers le Bénin, afin de faciliter le transport des marchandises transitant dans ces ports. Une coopération avec les projets ferroviaires envisagés dans ces pays sera établie.

D.3 - Au niveau du développement du transport aérien

Dans mon programme, les actions ci-après seront menées :

- poursuivre la construction de l'aéroport international de Donsin, déjà engagé avec l'appui de nos partenaires au développement ;
- faire de cet aéroport un « hub » sous régional, en jouant sur la position géographiquement centrale de notre pays. Des partenariats seront développés avec les compagnies aériennes étrangères dans ce sens ;
- l'aéroport international de Bobo-Dioulasso sera mieux exploité. A l'image de ce que le Cameroun a fait avec Douala, je compte orienter certains vols internationaux vers Bobo Dioulasso, et développer la liaison aérienne Bobo-Ouaga. De plus, dans ma vision, l'aéroport de Bobo Dioulasso servira à évacuer certaines productions des zones économiques spéciales que je compte installer dans la région de Bobo ;
- une nouvelle compagnie aérienne sera créée et dédiée uniquement au transport aérien interne que je vais progressivement développer. Elle s'appellera « FASO SILAALÉ » (Hirondelle). Elle utilisera des appareils pouvant transporter environ une vingtaine de passagers et desservira les capitales régionales. Dans cet esprit, les aérodromes secondaires seront modernisés, à commencer par ceux des capitales régionales.
- soutenir et encourager le développement international de Air Burkina, à destination de l'Europe, de l'Asie et des Amériques.

Le transport est également crucial pour l'intégration régionale au regard du fait que nous sommes un pays continental qui a besoin des pays côtiers pour l'accès au port. Nous avons intérêt à œuvrer à une coordination régionale de la gestion des infrastructures de transport.

D.4 - La coordination des interventions en matière d'infrastructures au niveau supranational

Dans le cadre de la CEDEAO ou de l'UEMOA, je vais œuvrer à la mise en place d'une gestion communautaire de certaines infrastructures de transport. Il s'agit des corridors routiers et ferroviaires entre les pays membres. La gestion communautaire sera guidée par l'adoption d'une stratégie communautaire en matière de réhabilitation et d'entretien des infrastructures de transport.

En tête des exportations, les ressources minières ne répondent pas aux attentes des populations.

Il est judicieux de transformer nos mines en des richesses qui apportent le développement en vue de faire face ensuite aux conséquences de l'exploitation minière.

E. GERER NOS RESSOURCES MINIERES POUR LE BENEFICE DES POPULATIONS BURKINABÈ

Notre pays est devenu attractif aux investisseurs miniers grâce à :

- un taux élevé de découverte de gisement de plus d'1 Million d'onces (soit environ 30 tonnes d'or métal);
- une législation minière trop souple et favorable (code minier de 2003) à bien des égards aux sociétés multinationales ;
- la stabilité politique apparente dans le pays jusqu'en 2014.

La conduite de la politique minière dans notre pays soulève un débat houleux sur les questions suivantes :

- les retombées pour l'Etat et donc pour la nation burkinabè ;
- les retombées pour les populations riveraines des sites miniers ;
- la protection de l'environnement ;
- les nombreux problèmes liés à l'orpaillage ;
- l'opacité sur le mode d'attribution des permis et l'identité des véritables bénéficiaires.

Nous sommes tous unanimes que la richesse du sous-sol du Burkina Faso appartient à tous les burkinabè. Cette ressource n'est pas renouvelable. Elle doit donc être gérée de manière stratégique afin de profiter à tous les burkinabè, y compris les générations futures et se faire dans le respect des normes environnementales et sanitaires. Il s'agira d'améliorer les revenus dans le secteur minier tout en luttant contre les effets néfastes de l'exploitation minière.

E.1 - Améliorer la gestion et les revenus du secteur minier

L'amélioration des revenus du secteur minier passe par l'assainissement de la gestion dans ce secteur.

C'est pour cela que je mettrai fin au désordre et au flou entretenus dans la gestion du secteur minier à travers une gestion transparente des permis de recherche et d'exploitation des contrats miniers, suite à une réorganisation et une reprise en main du ministère en charge des mines. Une des innovations majeures que je compte apporter, c'est de mettre en ligne l'ensemble du cadastre minier avec la cartographie des titres miniers.

J'envisage aussi, la création d'une Commission minérale qui aura pour rôle d'évaluer les modèles économiques des projets, ainsi que les études environnementales et sociales et d'intégrer aux projets tous les facteurs qui en optimisent les retombées positives (formation, emplois au tissu économique local, prise en compte des avantages comparatifs des régions).

J'aurai pour souci de renforcer le rôle des administrateurs représentant l'Etat dans les Conseils d'administration des sociétés minières.



Le transport, l'achat et la vente des ressources minières seront mieux règlementés pour plus de transparence.

Je vais créer une autorité de régulation chargée de garantir la pratique d'une concurrence saine et loyale et de veiller à ce que les sociétés minières respectent leurs engagements.

J'exigerai également des sociétés minières :

- qu'elles offrent des stages aux diplômés nationaux ;
- qu'elles emploient les nationaux en priorité à qualifications et expériences égales ;
- l'établissement d'un programme de formation annuelle pour l'ensemble de leur personnel ;
- qu'elles établissent un plan progressif de transfert de savoir-faire, d'expertise et d'internalisation de l'emploi.

A l'instar des pays miniers dignes de ce nom, j'entends créer/adopter des systèmes "intelligents" capables de gérer efficacement tous les types de données sur les permis de recherche et d'exploitation.

Je vais simplifier les procédures d'enregistrement au niveau du cadastre minier, réduire et éliminer les accumulations inutiles de documents.

Je veillerai à former une main d'œuvre qualifiée dans l'exploitation. Cette formation, qui commencera au niveau des lycées professionnels et s'étendra au niveau universitaire, concernera tous les corps de métiers de l'industrie minière. Il sera également développé un capital humain capable de gérer et d'élargir la connaissance de notre sous-sol et de gérer le secteur minier.

Je compte développer un capital humain capable de comprendre et de parler le même langage que les investisseurs.

Je ferai en sorte d'attirer d'avantage les investisseurs en augmentant leur confiance dans le pays, avec une gestion plus intelligente du cadastre minier. Des consultations du cadastre en ligne fourniront aux investisseurs les moyens de vérifications exactes et en temps réel. Cela permettra de supprimer les pratiques illégales ou spéculatives.

Je prévois développer une industrie de transformation de l'or, notamment des bijouteries industrielles, en partenariat avec les investisseurs du secteur du luxe. Précisément, j'exigerai des entreprises minières qu'elles affectent une portion (5%) de leur production à la transformation locale. Les sociétés seront également tenues de présenter un plan d'industrialisation au Ministère chargé des mines. Pour les encourager à transformer localement une partie de leur production.

Outre ces mesures, j'exigerai que les sociétés minières sollicitent en priorité les PME et PMI locales pour les prestations diverses.

En vue de faire bénéficier tous les Burkinabè des retombées de l'exploitation minière, il sera créé une Fondation Nationale, qui sera alimentée par les sociétés minières et par l'Etat, et dont la mission sera de financer des projets de développement hors des sites miniers.

Enfin, dans le souci de faire bénéficier les générations futures des revenus de l'exploitation minière, il sera mis en place un Fonds des Générations Futures, qui sera alimenté à hauteur de 5% des revenus totaux versés à l'Etat par le secteur minier. Ce fonds financera des investissements d' « avenir » qui bénéficieront à plusieurs générations de Burkinabè.

E.2 – Prendre à bras le corps la situation des populations riveraines

Je mettrai en place un mécanisme d'alerte afin d'identifier les problèmes avec les communautés et les régler en amont, avant même que la phase d'exploitation ne débute. Cette précaution évitera

les conflits entre les sociétés minières et les populations riveraines.

Il nous faut également continuer à encourager les entreprises minières à investir au profit des populations riveraines dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Je veillerai à ce que les sociétés minières respectent les engagements pris en matière d'environnement et des relations avec les communautés;

Je vais planifier activement et préparer l'après-mine en instituant des structures encourageant les jeunes à demeurer dans leur province (la formation des jeunes, création d'emplois locaux, le désenclavement, incitation des communautés à commercer avec les sociétés minières etc.). Je fournirai d'avantage de travail à la jeunesse diplômée en incitant les sociétés minières à recruter localement et mettre en place un plan de nationalisation des postes occupés par les expatriés.

Je veillerai à ce que tous les contrats d'exploitation prennent en compte les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et les droits des mineurs. Leur mise en œuvre, en collaboration éclairée avec les populations locales, fera l'objet d'un suivi rigoureux par l'Etat.

E.3 – Régler les problèmes liés à l'orpaillage

Je compte prendre à bras le corps tous ces problèmes de l'orpaillage illégal, en créant des structures pour encadrer l'exploitation artisanale.

Je vais inciter les orpailleurs à évoluer vers la petite mine industrielle, en mettant en place un Fonds de Promotion de la Petite Mine.

Les dispositions juridiques seront prises pour régler la question de l'orpaillage. L'encadrement juridique sera accompagné par la création de structures chargées de l'encadrement de l'exploitation artisanale.

Au niveau des sites, des brigades seront installées pour mettre un terme aux pratiques dégradantes que sont la prostitution, le travail des enfants, la consommation de drogue et de substances illicites ou le trafic d'êtres humains.

Les services de santé installés dans les régions d'orpaillage verront leurs moyens accrus.

E.4 – Protection de l'environnement et gestion durable des terres

Une partie des revenus des ressources minières sera consacrée au développement durable à travers la réduction des effets néfastes consécutifs à l'exploitation minière.

La réduction des effets néfastes de l'exploitation minière passera par la prise d'instruments juridiques et de sensibilisation.

Le port d'équipement de protection (gants, masques, etc.) au niveau des centres de traitement de minerai pendant les opérations d'amalgamation sera obligatoire. Il sera également délimité et aménagé des centres uniques de traitement de minerai sur les sites.

Enfin, une attention particulière sera accordée à la gestion des rejets miniers et des composantes environnementales particulièrement sensibles situées à proximité des opérations minières.

En plus de la réglementation, les artisans seront sensibilisés sur les risques et dangers associés à l'utilisation et à la manipulation sans protection ni précaution du mercure. La sensibilisation sera accompagnée par la mise en place sur les sites d'orpaillage de petites unités dont l'utilisation de produits chimiques sera réglementée.



En plus du secteur minier, il est tout à fait indiqué de développer des secteurs qui, jusque-là, n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière. Il s'agit de l'artisanat, de la culture et du tourisme.

F. FAIRE DE L'ARTISANAT, DE LA CULTURE ET DU TOURISME UNE NOUVELLE MINE DE DEVELOPPEMENT

Soucieux d'améliorer et de renforcer les performances du secteur de l'artisanat, de la culture ainsi que du tourisme et en vue de lui accorder un rôle déterminant dans le développement économique des acteurs dudit secteur, j'envisage de promouvoir la culture, l'artisanat et le tourisme à travers le renforcement des capacités des acteurs et des infrastructures.

F.1. Promouvoir la culture, l'artisanat et le tourisme

La promotion de la culture, de l'artisanat et du tourisme commande les actions suivantes :

- Accroître l'attractivité des sites touristiques à travers des campagnes de publicité et l'accessibilité des sites.
- Promouvoir les valeurs et le savoir-faire endogènes dans les stratégies de développement: le « Bukindlim » va apprendre à chaque burkinabè à aimer sa culture et à la défendre face aux autres cultures ;
- encourager et soutenir les initiatives de promotion culturelle et touristique locales et nationales ;
- règlementer l'aide de l'Etat pour mettre tous les bénéficiaires sur un pied d'égalité ;
- promouvoir les formes de tourisme respectueuses de l'environnement, des cultures locales et de la santé des populations (écotourisme, agrotourisme et tourisme culturel) ;
- créer d'autres villages artisanaux en mettant l'accent sur les spécificités régionales ;
- poursuivre la création dans chaque région de salles de spectacles dont la gestion sera tripartite : l'Etat, les collectivités territoriales et les organisations professionnelles des hommes de culture ;
- valoriser les colonies de vacances à l'intérieur du pays ;
- la réforme de l'école que je propose intègre l'appropriation de nos valeurs, de nos langues, de notre histoire, etc. par les jeunes.

Pour une véritable promotion de la culture, de l'artisanat et du tourisme, il nous faut renforcer les capacités des acteurs et les infrastructures.

F.2. Renforcer les capacités des acteurs et des infrastructures

Le renforcement des capacités des acteurs et celui des infrastructures sont complémentaires et indissociables.

F.2.1. Le renforcement des capacités des acteurs :

La formation en restauration et en hôtellerie sera renforcée. Le cahier de charges des hôteliers

imposera le recrutement de professionnels. Un contrôle du respect des règles d'hygiène, des normes en matière de sécurité sanitaire des aliments et la propreté des restaurants et des hôtels sera régulièrement effectué.

La restauration sera mieux organisée et structurée pour assurer les conditions minimum d'hygiène. Il sera effectué une mise à niveau régulière des acteurs en collaboration avec les services d'hygiène des mairies.

La profession de guides touristiques sera créée. Elle ne sera plus abandonnée aux mains de simples amateurs. Le guide touristique sera l'acteur principal de la promotion et de la défense de nos valeurs.

Il est envisagé la promotion des centres de formation aux arts. La formation dans ces centres sera basée sur nos valeurs avec une ouverture sur le monde pour rendre compétitifs nos artistes et nos artisans.

Le Recyclage, à travers des séminaires et des formations, des acteurs du monde musical et cinématographique, tout en offrant des bourses d'étude.

F.2.2. Le renforcement des infrastructures :

L'Etat va accompagner la modernisation des hôtels. En vue d'éviter une concurrence déloyale envers les hôteliers, les lieux d'hébergement qui ne répondent pas aux normes seront sanctionnés voire fermés.

La construction des infrastructures de transport et le développement des transports en commun vont faciliter l'accès aux sites touristiques.

La réhabilitation des salles de spectacle en acoustique est envisagée.

F.3. La création culturelle, c'est aussi notre musique.

Pour mieux accompagner nos artistes musiciens, j'envisage au cours de mon mandat :

- accompagner les artistes dans les acquisitions des matériels discographiques et cinématographiques afin d'avoir des œuvres compétitives et de qualité ;
- faire respecter le quota de la musique burkinabè sur les antennes des médias nationaux ;
- inciter les sociétés privées à sponsoriser les manifestations culturelles ;
- règlementer et faciliter l'implantation des structures de distribution d'œuvres artistiques ;
- accompagner les lauréats de la Semaine Nationale de la Culture (SNC) à prester dans les différentes représentations diplomatiques du Burkina Faso, notamment dans la sous-région ;
- promouvoir les comportements valorisant la culture burkinabè par le gouvernement ;
- renforcer la lutte contre la piraterie des œuvres artistiques.

G. METTRE EN ŒUVRE UNE NOUVELLE POLITIQUE DU SPORT

Le Plan d'Actions 2009-2013, le document d'opérationnalisation de la Politique Nationale de Sport,



a permis à notre pays d'enregistrer des résultats satisfaisants au plan national et international. J'irai dans ce sens avec un nouveau plan d'actions 2016-2020 dans l'optique de :

- Promouvoir la pratique du sport pour tous pour le bien-être social à travers :
 - les activités physiques et sportives pour tous,
 - les jeux et sports traditionnels,
 - le sport pour personnes âgées ;
- Développer le sport de compétition dans une perspective d'émergence d'un sport de haut niveau par :
 - la détection et la formation des jeunes talents,
 - l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement des fédérations sportives,
 - la protection sportive,
 - le sport pour les femmes,
 - le sport pour les personnes vivant avec un handicap;
- améliorer les cadres d'évolution et rendre plus favorables les conditions de pratique du sport à travers :
 - la formation des ressources humaines,
 - le renforcement du cadre institutionnel et organisationnel,
 - le renforcement du cadre juridique,
 - le renforcement des infrastructures et des équipements par la création des centres de formation et des stades dans les chefs-lieux de région et de provinces et pour chaque discipline,
 - le développement de la médecine du sport,
 - le renforcement de la communication autour du sport.

Parler de développement aujourd'hui sans évoquer les Technologies de l'Information et de la Communication serait utopique.

H. MIEUX EXPLOITER LE POTENTIEL ECONOMIQUE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Ma vision du secteur des télécoms /TIC est que « le Burkina Faso dispose d'un secteur des postes et des communications électroniques qui contribue à l'édification d'une société de l'information moderne, inclusive et dynamique et qui soutient le développement économique et social ».

Ma stratégie s'articulera autour de trois (03) axes principaux :

- le développement des infrastructures dans le cadre d'une gouvernance assainie ;
- la modernisation de l'administration ;
- le développement d'une nouvelle industrie.

H.1 – Le développement des infrastructures

J'ai l'ambition d'améliorer l'accès au service et la sécurité des TIC pour les populations de notre pays, toute chose qui me conduira à :

- mettre en œuvre la stratégie de l'accès universel;
- développer un réseau d'accès à très haut débit urbain;
- élaborer et mettre en œuvre la politique nationale de cyber sécurité ;
- fournir aux populations l'accès au large bande, à des prix abordables ;
- déployer des cyber-centres communautaires dans les communes rurales ;
- développer l'offre de services de communications électroniques sur toute l'étendue du territoire national ;
- promouvoir l'intégration des Télécommunications/TIC dans tous les processus socio-économiques ;
- engager l'ensemble de la société dans un processus d'appropriation des Télécommunications/TIC.

J'envisage de développer les infrastructures et services Télécom/TIC et Postes grâce à :

- l'extension du backbone en fibre optique de l'opérateur historique par la construction des nouveaux liens et la réalisation des interconnexions transfrontalières en fibres optiques avec le Ghana, le Togo et le Niger,
- l'extension et le renforcement du Réseau informatique national de l'administration (RESINA)
- le développement des infrastructures et services postaux
- le développement des infrastructures de communication électronique.

Il me paraît aussi indispensable de renforcer la gouvernance du secteur. A cet effet, je compte :

- faire de la lutte contre la cybercriminalité une nouvelle priorité ;
- développer les statistiques du secteur ;
- renforcer les capacités à réaliser des études, à suivre et évaluer les interventions ;
- promouvoir la concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile pour que des privés burkinabés et/ou étrangers (PME, GIE) puissent investir ;
- inscrire dans le cahier de charges des entreprises de téléphonie mobile l'obligation de renouvellement des équipements (infrastructures télécoms) chaque trois ans et la soumission de l'achat du matériel en amont et en aval à un avis de l'autorité de contrôle des télécommunications.

L'élaboration et la mise en œuvre de la politique sectorielle devra favoriser non seulement la modernisation de l'administration publique mais également le développement d'une industrie du numérique

H.2 - La Modernisation de l'administration publique

L'Administration électronique doit être un objectif stratégique majeur pour tout pays qui se veut moderne en cette ère de la Société de l'Information. La modernisation de l'administration burkinabè présente de nos jours des innovations telles que le projet E-Conseil des ministres, une première en Afrique. Je vais poursuivre la modernisation de l'administration en :



- rationalisant les acquisitions de l'Administration dans le domaine des TIC ;
- mettant en ligne l'Administration publique ;
- faisant la promotion de l'intégration des Télécommunications/TIC dans tous les processus socio-économiques.

H.3 – Développer une nouvelle industrie du Numérique

Notre pays regorge de jeunes talents, qui peuvent être de grands entrepreneurs de l'économie numérique, pour peu que nous leurs accordons un minimum de soutien.

Sur ce plan, ma disponibilité sera entière. Ma démarche s'articulera autour de la formation, de l'encouragement à la création et de l'encadrement :

- comme indiqué plus haut, les technologies deviendront des accompagnateurs permanents de la formation des élèves et étudiants ;
- Je mettrai en place un vaste programme de développement de compétences dans le domaine du développement des applications TIC. Des dispositions et incitations seront prises pour promouvoir l'enseignement des NTIC, avec un soutien particulier accordé aux écoles, instituts et facultés agissant dans ce domaine ;
- à l'image de la Silicon Valley aux USA, je vais mettre en place une zone spéciale, dédiée à l'éclosion d'une nouvelle industrie du numérique. Je la baptiserai «Faso Bangré ». Elle sera aménagée et équipée en conséquence. Un concours national annuel permettra de sélectionner les talents qui y seront installés, lesquels seront encouragés à libérer leur génie dans tous les métiers du numérique. Une coopération sera aussi établie avec des grandes firmes mondiales, pour identifier les services que ces entrepreneurs burkinabè pourraient offrir. Les burkinabè de la diaspora déjà actifs dans l'industrie du numérique seront particulièrement encouragés à rejoindre « Faso Bangré » ;
- un Fonds de Capital Risque sera mis en place pour accompagner ces « start – ups ! » dans le but de stimuler la création d'emplois pour les jeunes à travers la création de PME dans le domaine des TIC en complicité avec les banques et institutions de financement des projets innovants TIC et ce sur toute l'étendue du territoire. Pour ce faire, mes efforts consisteront à améliorer l'accès aux TIC sécurisées et à moderniser l'administration ;
- un autre domaine auquel j'apporterai un appui décisif, c'est celui de l'e-banking.

Mes piliers de développement prennent également en compte la diplomatie qui sera orientée vers le développement.

I. TRANSFORMER NOTRE DIPLOMATIE EN UNE VERITABLE DIPLOMATIE DE DEVELOPPEMENT

Notre stratégie sera articulée autour de trois axes :

- la redéfinition de notre approche diplomatique ;
- la rationalisation de notre présence dans le monde ;
- la réorganisation de nos missions diplomatiques.

I.1 - La redéfinition de notre approche diplomatique

Notre diplomatie doit être avant tout une diplomatie de développement. Elle aura pour mission :

- de maximiser notre aide au développement ;
- de maximiser les investissements étrangers sur notre sol ;
- d'assurer notre présence là où il est stratégiquement important pour nous d'être présent ;
- sous mon mandat, notre diplomatie va cesser d'être aventuriste comme elle le fut dans un passé récent. Je respecterai strictement le principe de la non-ingérence dans les affaires des autres pays ;
- soucieux de la paix dans le monde, je vais coopérer fructueusement avec les Etats et Organismes qui luttent contre toute forme de terrorisme et contre les réseaux maffieux des capitaux, des stupéfiants, de blanchiment d'argent, des minerais de sang, des armes et autres criminalités transnationales organisées, notamment la traite des femmes et des enfants, les filières de passeurs, la piraterie aérienne ou de produits culturels ;
- je compte développer la coopération Sud-Sud. L'avantage de cette coopération est une grande ressemblance de nos réalités socioéconomiques. En outre, la géographie nous impose des avantages de l'intégration de nos marchés et de nos économies par rapport à celle d'avec les pays du Nord. Somme toute, je vais œuvrer à une réelle intégration économique sous régionale.

I.2 – La rationalisation de notre présence dans le monde

De mon point de vue, la présence de nos ambassades se justifie :

- dans les pays qui apportent au Burkina Faso une aide publique au développement ;
- dans les pays avec lesquels nous pouvons développer des relations d'affaires (échanges commerciaux, investissements, etc.), et où nos opérateurs économiques ont des intérêts ;
- dans les pays qui abritent une forte colonie burkinabè ;
- dans les pays où nous appelle notre impératif de sécurité nationale et notre devoir de membre de l'UA, de la CEDEAO ou des Nations Unies.

Cette rationalisation de notre présence dans le monde est d'autant plus nécessaire que nos ressources sont limitées. De façon régulière, je ferai un exercice d'évaluation de nos missions diplomatiques.

I.3 – La réorganisation de nos missions diplomatiques

Elle consistera surtout à :

- donner une formation continue à nos ambassadeurs et au personnel diplomatique sur les questions économiques, financières, géopolitiques, géostratégiques, commerciales et d'investissement et les problématiques d'aide au développement ;
- doter nos ambassades d'un personnel compétent en matière d'exportation de nos produits et d'établissement des relations de joint-venture entre entreprises burkinabè et entreprises étrangères ;
- à faire de nos ambassades de véritables centres d'information et d'appui au profit de nos opérateurs économiques et de nos étudiants.



En lien avec la diplomatie de développement, je compte mettre à contribution la diaspora burkinabè dans l'œuvre de construction de notre pays.

J. ASSOCIER NOTRE DIASPORA À NOTRE EFFORT DE DÉVELOPPEMENT

Je veux que la diaspora burkinabè devienne un acteur à part entière de l'effort national de développement. Cette volonté part du constat que celle-ci est animée d'un fort sentiment national, quel que soit l'endroit où elle se trouve. Son engagement aux côtés de la mère patrie est multiforme et sa contribution intellectuelle, financière et relationnelle au développement du pays n'est plus à démontrer.

Notre diaspora fait partie intégrante de notre nation. Elle est aux côtés de la mère patrie dans le combat pour le développement. Elle fait preuve d'un esprit patriotique à l'occasion d'événements heureux ou tragiques que doit parfois gérer le Burkina Faso. Ainsi, on peut noter, par exemple, l'action de mobilisation de la diaspora burkinabé du monde entier qui, en quelques semaines, a réuni des fonds pour venir en aide aux victimes de l'insurrection d'octobre 2014 ou encore des victimes des inondations du 1^{er} septembre 2009.

C'est pourquoi mon gouvernement engagera une action forte en direction de la diaspora Burkinabè, basée sur les principes suivants :

- Redonner à tous nos compatriotes résidant à l'extérieur de nos frontières une citoyenneté pleine et entière, garantie par les textes fondamentaux de la République et répondant à leur patriotisme et à leur attachement à la Nation ;
- Reconnaître les Burkinabè de l'étranger comme des partenaires du dialogue politique et social et des acteurs incontournables de notre développement, de l'évolution de nos institutions et de notre économie ;
- définir et partager avec la Diaspora elle-même une vision commune sur la manière de mobiliser les ressources (financières, intellectuelles, etc.) de la diaspora pour le développement national et pour réaliser des progrès ;
- déployer une démarche volontariste pour créer un environnement et les conditions favorables à la captation, à l'orientation et à l'utilisation (évaluation) du potentiel économique non encore structuré de la diaspora ;
- Établir une certaine cohérence entre les initiatives en faveur de la diaspora et les questions relatives à l'aide ou aux échanges internationaux ;

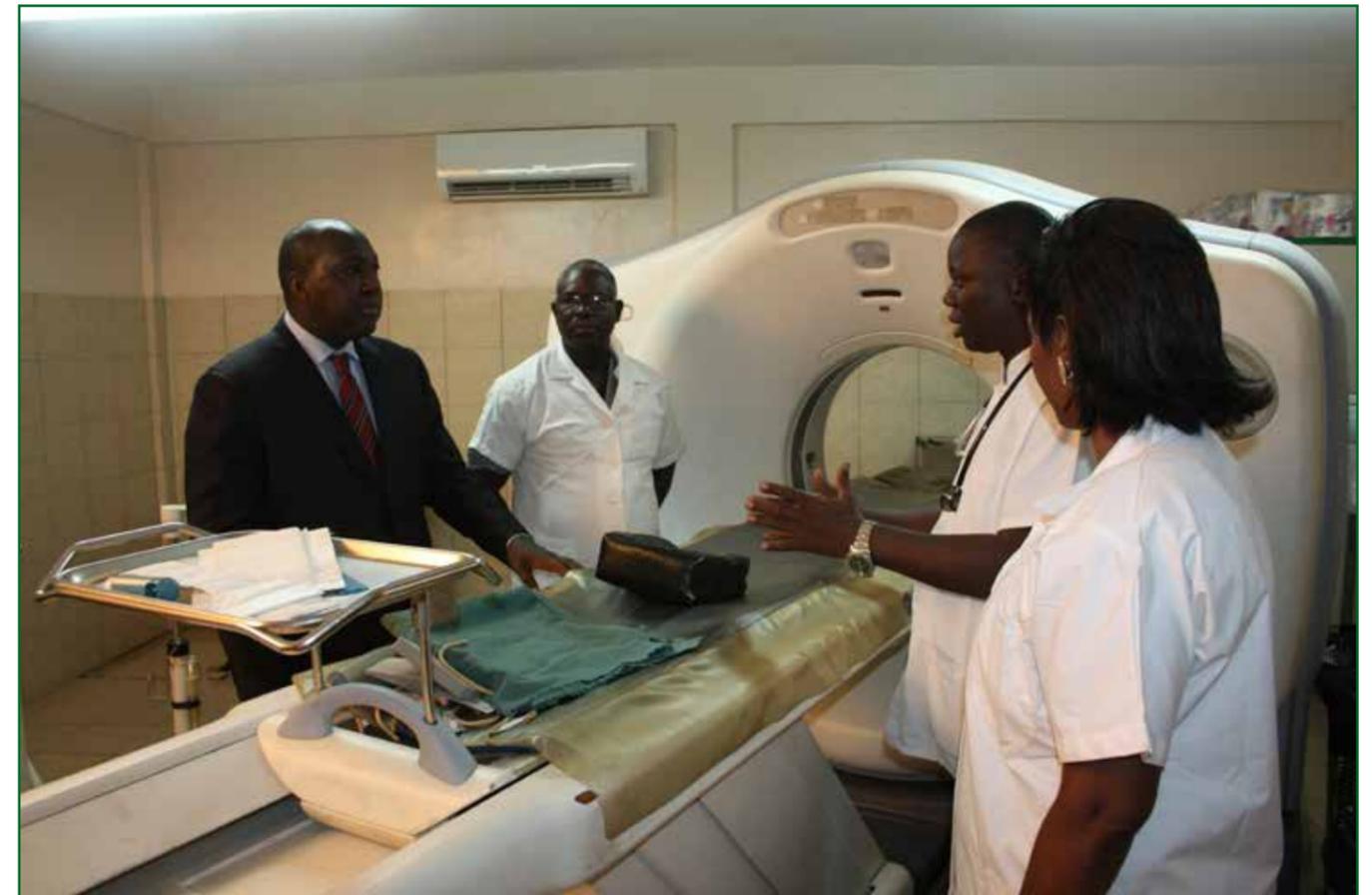
Pour faire de la diaspora un facteur de notre développement, je mettrai en œuvre une démarche qui s'articulera autour des thématiques développées ci-après :

- faire l'état des lieux de la « diaspora » burkinabé dans le monde ;
- instituer les États Généraux de la diaspora ;
- garantir la représentativité de la diaspora dans la vie politique nationale ;
- faire du Burkinabé de la diaspora, un Burkinabé-citoyen ;
- rendre effectif le vote des burkinabè de l'étranger à partir des élections de 2020 avec une représentation à l'assemblée nationale ;
- favoriser et simplifier l'investissement de la diaspora dans l'économie ;

- donner à la diaspora les mêmes chances d'accès à la propriété et à la terre ;
- recenser et répertorier le capital humain et les savoir-faire de la diaspora ;
- créer les conditions d'une rencontre des Entreprises Locales et de l'expertise des Burkinabè de l'étranger.

Mon programme s'adosse à un plan de financement réaliste et réalisable qui présente les ressources à mobiliser ainsi que les utilisations qui en seront faites.

Quant aux objectifs en matière de croissance économique à deux chiffres et de réduction de la pauvreté par la création d'emplois décents, ils sont justifiés par les résultats du Modèle d'Équilibre Général Calculable (MEGC).



PARTIE IV : **LE FINANCEMENT DU PROGRAMME**



Mon projet de société est ambitieux tant par la vision qui le gouverne que par les investissements et les réformes qui seront mis en œuvre. Il se veut clair, cohérent et en phase avec mes objectifs de développement. Il s'inscrit en droite ligne des priorités, des aspirations profondes et fondamentales de nos populations. C'est pourquoi, je serai déterminé à consacrer tous mes efforts et toutes mes énergies pour sa mise en œuvre efficiente.

En effet, pour la période 2015-2020, je prévois une croissance économique forte avec un taux annuel moyen de 10%. Grâce aux efforts qui seront déployés, le Produit Intérieur Brut passera de près de 6 500 milliards en 2014 à plus de 11 400 milliards en 2020. Le revenu annuel par tête passera de 458 706 F CFA en 2014 à plus de 640 000 FCFA à l'horizon 2020. Les activités qui seront réalisées permettront de créer plus de 700 000 emplois (voir les résultats du Modèle d'Equilibre Général Calculable, MEGC en annexe) durant la période 2015-2020 dont 60% des emplois pour les jeunes et 40% pour les femmes. L'accent sera mis sur la transformation structurelle de l'économie, pour faire en sorte que le secteur secondaire occupe une place importante dans la création de la richesse nationale.

Pour financer mon programme, je vais m'appuyer sur un effort exceptionnel de mobilisation de nos ressources propres principalement nos ressources fiscales en veillant à maintenir la pression fiscale autour de 20%. Ainsi, les ressources propres passeront de 1 300 milliards en 2014 à plus de 3000 milliards en 2020 dont environ 2 400 milliards de recettes fiscales. Mettant à profit mes connaissances du système financier international, je lancerai un emprunt international au titre de l'euro bonds d'un montant total de 2 milliards de dollars US soit plus de 1000 milliards de F CFA sur la période quinquennale 2015-2020 dont le premier sera fait en 2017 et le deuxième en 2019.

I. CE QU'IL COÛTE FINANCIEREMENT

La mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de mon programme nécessite des ressources financières dont le montant cumulé est évalué à la somme de quinze mille six cent vingt-neuf virgule trente-deux milliards de francs CFA (15 629,32 milliards de F CFA) sur les 5 ans.

A première analyse, il est légitime de se demander ce que va nous coûter mon programme, à savoir plus de 15 629,32 milliards de FCFA, mais il est plus intéressant d'analyser ce qu'il va nous apporter sur le plan socio-économique.

II. CE QU'IL RAPPORTE ECONOMIQUEMENT ET SOCIALEMENT

L'économie burkinabè sera très performante et créera 700 000 emplois décents en 5 ans soit en moyenne 140 000 emplois par an. (Voir le MEGC en annexes). Egalement le taux d'achèvement au primaire atteindra la barre des 100% et l'apprentissage des métiers et l'université se développeront. En outre, un système de santé performant et accessible fournira des services médicaux de bonne qualité, une assurance maladie universelle sera effective. Somme toute, le nombre de personnes pauvres sera réduit de moitié en 5 ans, le fossé entre riches et pauvres sera réduit sensiblement, la classe moyenne burkinabè sera plus large et plus épanouie.

Si mon projet de société va apporter le développement, il est indiqué que vous vous demandez comment il sera financé.



III. COMMENT EST-IL FINANCE ?

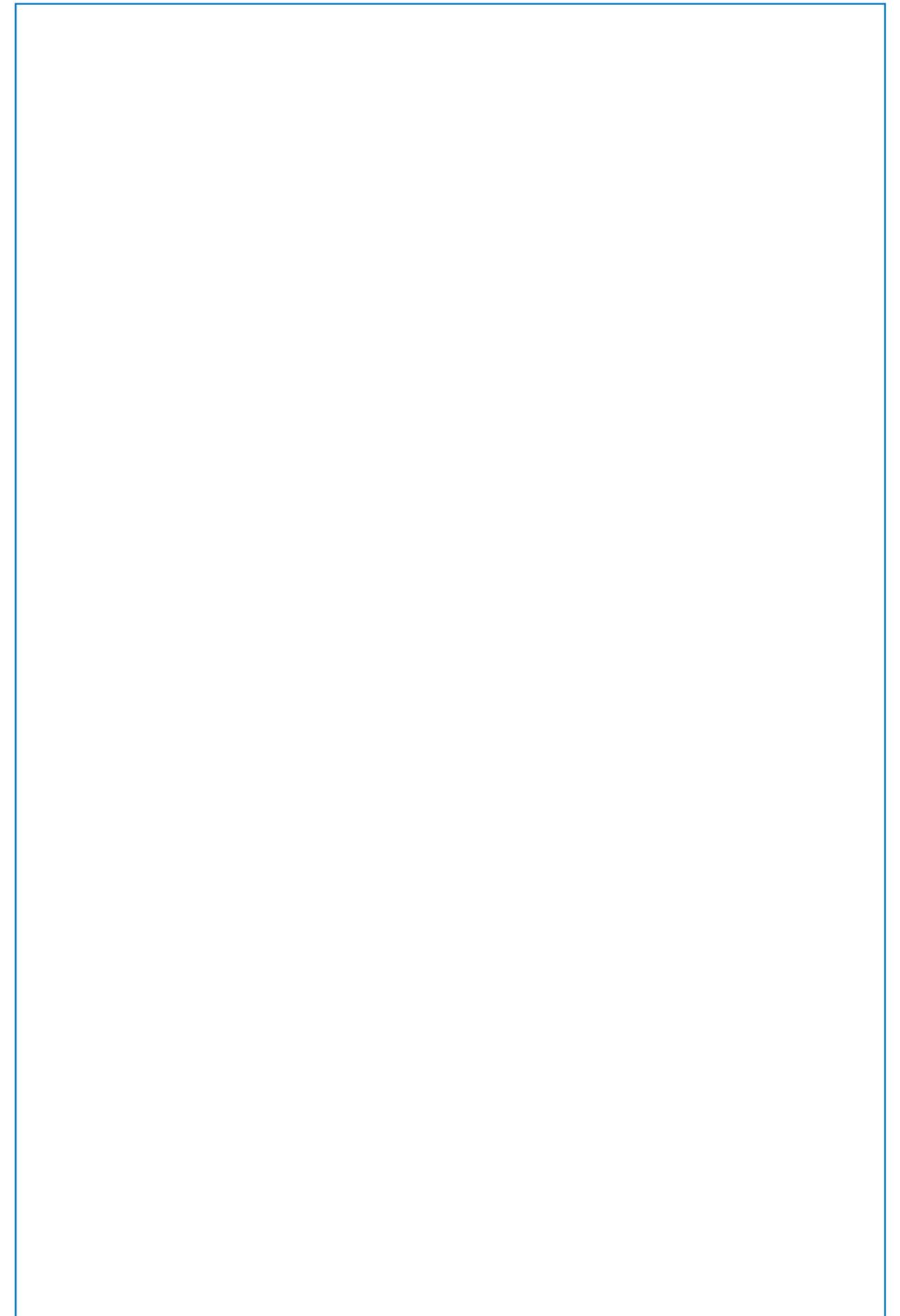
Les financements répondront aux besoins de financement portés par l'Etat directement ou par le secteur privé. Certains aspects du programme seront portés à la fois par l'Etat et le secteur privé, à partir de montages financiers spécifiques tels que les partenariat-public-privés (PPP).

Parce que nous voulons d'abord mettre l'accent sur la mobilisation de ressources financières propres à notre pays, le programme sera prioritairement financé grâce à :

- la croissance économique très élevée et soutenue ;
- une meilleure administration fiscale ;
- un civisme fiscal renforcé grâce au retour du « burkindim »;
- une meilleure rationalisation des dépenses publiques ;
- une meilleure sélection et priorisation des projets d'investissement ;
- une meilleure formulation du budget;
- une meilleure gestion financière publique ;
- un taux d'exécution plus élevé du budget d'investissement (plus de capacité d'absorption à travers de meilleures ressources humaines, des procédures plus simplifiées et plus transparentes) ;
- le recours à l'émission de bons du Trésor public ;
- plus de compétitions dans l'octroi des marchés publics (grâce à des procédures plus transparentes dans la passation des marchés publics) ;
- une meilleure mobilisation de l'épargne nationale, y compris celle de la diaspora grâce à des incitations ciblées ;
- la mise en place de mode de financements dits populaires.

Ensuite, par les investissements directs étrangers en augmentation grâce aux stratégies mises en place dans ce domaine ainsi qu'au nouvel environnement économique et surtout grâce au retour du « burkindim » et à la forte croissance qui renforceront la crédibilité du gouvernement et la confiance dans notre pays.

Les emprunts et accessoirement les dons de diverses natures seront gérés raisonnablement de façon transparente, rapide et efficace.



CONCLUSION



L'immensité et la densité de mon programme traduit mon ambition de développement pour le BURKINA FASO. Mon ambitieux programme revêt des particularités.

« Une action qui ne découle pas d'une vision n'est-elle pas du temps perdu » ?

La première est la définition claire et précise de ma vision du développement du Burkina Faso. Le creuset de cette vision est le « Burkindlim » qui est proposé comme philosophie nationale. Les valeurs endogènes de la société burkinabè permettent d'appréhender le « Burkindlim » et de se l'approprier. A partir du « Burkindlim », les autres éléments de la vision ont été énoncés et englobent les modèles de gouvernance sociopolitique, de développement économique et social ainsi que le modèle de construction sociétale.

« Une vision qui ne s'accompagne pas d'une action n'est-elle pas un rêve » ?

L'autre particularité est mon action à travers la fixation des objectifs clairs de développement à partir des résultats du Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) de tradition walrasienne et d'autre part le financement de mon programme.

Nous sommes convaincus que le développement du Burkina Faso ne sera réel et durable que s'il est adossé à des valeurs endogènes. Aussi mon programme est-il centré sur l'être humain qui demeure l'alpha et l'oméga de notre politique de développement. Il s'agit en réalité d'un développement mieux partagé qui prend en compte toutes les couches sociales et qui est réalisé par toutes les intelligences du pays sans distinction aucune si ce n'est celle de la compétence.

L'appropriation du Burkindlim et des modèles de gouvernance et de développement qui en découlent par les citoyens, constitue le moyen le plus sûr pour affronter les urgences et les priorités qui assaillent de nombreux burkinabè. Le Burkindlim est également le tremplin sur lequel nous devons nous appuyer pour atteindre les objectifs de développement qui sont fixés dans le présent programme.

« Seule une vision suivie d'une action peut changer le monde ».

Je vous invite donc à m'accorder vos suffrages afin qu'ensemble nous puissions construire un Burkina nouveau où désormais « Tout sera mieux qu'avant ».

ENSEMBLE AVEC L'UPC POUR LE VRAI CHANGEMENT AU BURKINA FASO !



LE VRAI CHANGEMENT c'est maintenant ou jamais !



01 BP 2179 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. : +226 25 50 03 71
Site web : www.upcbf.org